

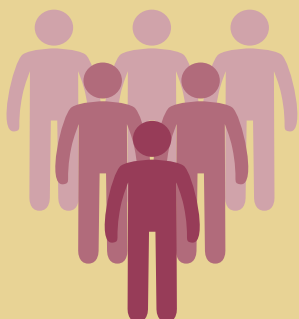
GEMINI FONDATION COLLECTIVE

RAPPORT DE GESTION 2020



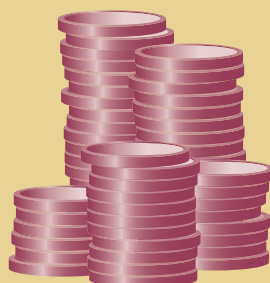
SOMMAIRE

Avant-propos	5
Fondation collective	6
Caisses de prévoyance	10
Placements	12
Bilan	17
Compte d'exploitation	18
Annexe aux comptes annuels	20
Rapport de l'organe de révision	43



32 340

destinataires, hausse de 2,7%
par rapport à 2019



5,9

milliards de fortune, soit une
hausse de 6,5% par rapport à
2019



304

caisses de prévoyance misent
sur les solutions de prévoyance
et de placement de GEMINI

4 435

bénéficiaires de rente,
dont 548 bénéficiaires
d'une rente AI

2,11%

Pool 0

104,05%

soit le degré de couverture
de la caisse de prévoyance
Rentés 1

3,81%

Pool 20

115,61%

soit le degré de couverture
moyen de toutes les caisses
de prévoyance



103,58%

soit le degré de couverture
de la caisse de prévoyance
Rentés 2

4,32%

Pool 35

5,54%

Pool 50



43

Depuis 1977,
GEMINI propose une prévoyance
sur mesure

UNE PRÉVOYANCE SUR MESURE DEPUIS 1977

GEMINI Fondation collective propose aux entreprises des solutions de prévoyance professionnelle sur mesure. Avec GEMINI, vous déterminez vous-mêmes les paramètres de votre caisse de pension: du financement aux placements, en passant par les prestations.

GEMINI gère votre caisse de prévoyance comme une caisse de pension autonome, avec un bilan annuel et un compte d'exploitation distincts. La fortune de votre caisse de prévoyance est investie par GEMINI de manière avantageuse grâce au pooling.

GEMINI Fondation collective propose une assurance supplémentaire ou pour cadres à partir de CHF 86 040 déjà, qui est mise en œuvre via les pools GEMINI 20, 35, 50 et 0.

Début 2020, qui aurait pu penser que cette année serait particulièrement difficile? Au premier semestre, la pandémie de coronavirus a généré une situation extraordinaire non seulement pour le Conseil fédéral, mais également pour les institutions de prévoyance. En février et en mars, suite à la propagation mondiale du virus, nous avons assisté à l'un des effondrements de cours les plus rapides de tous les temps. En l'espace d'un mois, les cours ont chuté de 30% à 40% dans certains cas.

Mais la pandémie a aussi laissé de profondes cicatrices dans l'économie réelle. Et pourtant, les bourses se sont presque entièrement rétablies jusqu'à l'été. Cela a été possible grâce à l'application de mesures financières d'une ampleur sans précédent destinées à soutenir l'économie. Malgré toutes les difficultés, certains marchés boursiers ont même atteint de nouveaux sommets historiques en cours d'année.

Dans l'ensemble, GEMINI Fondation collective s'est bien maintenue sur le marché. Le nombre d'assurés des caisses de prévoyance affiliées est resté constant. Malgré la situation mouvementée sur les marchés, la fondation affiche une légère croissance pour l'année sous revue.

Durant l'exercice, le Conseil de fondation s'est occupé tout particulièrement de la sécurité financière pour l'effectif des bénéficiaires de rente. Il a mandaté une commission d'experts qui a travaillé jusqu'à l'automne sur les mesures possibles. L'un des objectifs importants était de protéger la clientèle en évitant de devoir financer ultérieurement et de manière récurrente les effectifs des bénéficiaires de rente «sans employeur» au détriment des clients de longue date. Ainsi, à la date de clôture, une deuxième caisse de prévoyance Rentes a été créée, dans laquelle les bénéficiaires de rente de la fondation dits «sans employeur» sont comptabilisés sur une base technique beaucoup plus conservatrice.

Cette mesure, ainsi que d'autres, se sont répercutées sur les différents règlements de GEMINI Fondation collective qui ont été remaniés à la suite et mis en vigueur à la fin de l'année. En outre, le nouvel article 47a LPP a été intégré

au règlement cadre 2021. Il permet aux employés dont le rapport de travail a été résilié par l'employeur de rester assurés dans leur plan de prévoyance sur une base facultative.

S'agissant des investissements, de nouvelles catégories de placement ont été examinées et introduites dans certains cas afin d'atténuer les perspectives de rendement encore très faibles sur les marchés obligataires. Outre la constitution d'un portefeuille d'infrastructures largement diversifié, le Conseil de fondation, en collaboration avec le Comité de placement, a décidé d'investir dans des placements hypothécaires.

Le thème de la durabilité/ESG a été approfondi en 2020. Les indices de référence de la catégorie de placement Actions monde ont été remplacés par des versions ESG qui intègrent les critères de durabilité dans une plus large mesure. D'autres mesures ont également été mises en œuvre. Elles sont décrites dans le présent rapport de gestion en page 16.

Comme l'année précédente, le rapport annuel est disponible exclusivement sous forme de fichier PDF en allemand, français et anglais à l'adresse www.gemini.ch. Les réactions positives de la part des clients et des courtiers nous prouvent que nous avons pris la bonne décision en renonçant à une version imprimée.

Le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2020 le 28 avril 2021.

Un grand merci à nos clients pour leur fidélité et leur confiance. Nous vous souhaitons de rester en bonne santé, en espérant un retour très prochain à la normalité.

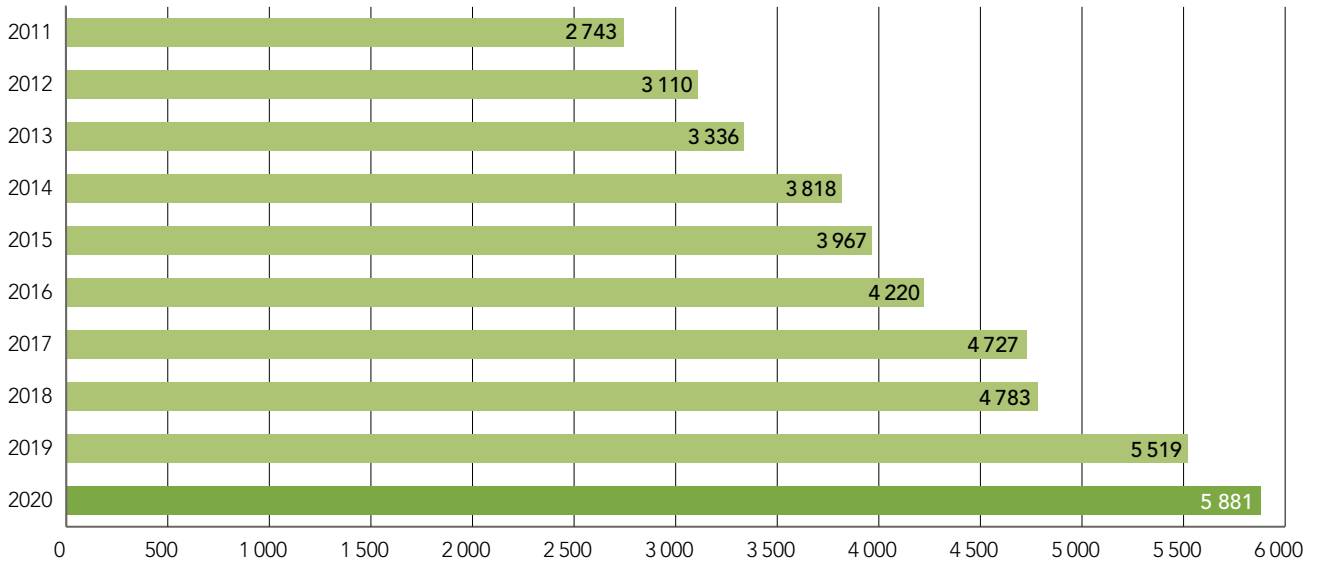


Vital G. Stutz
Président du Conseil
de fondation

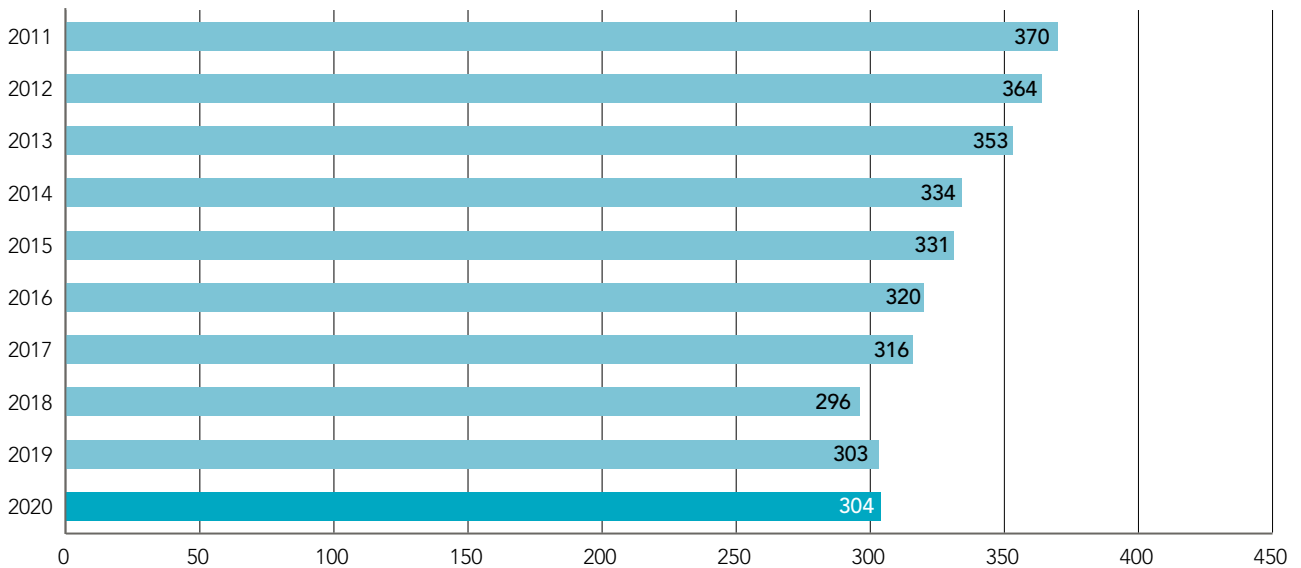


Christoph Oeschger
Directeur

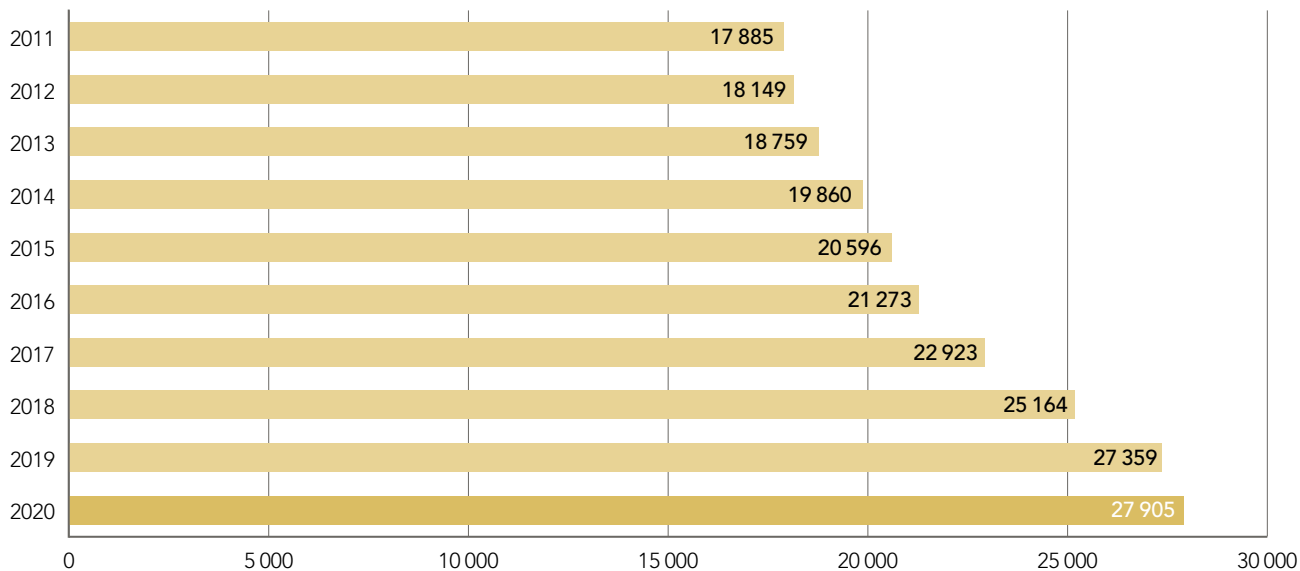
Fortune en MCHF



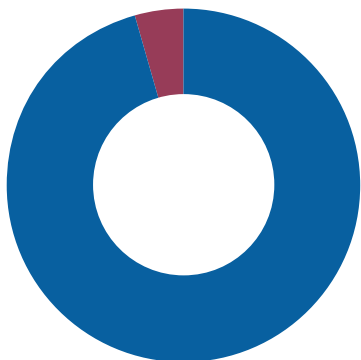
Caisses de prévoyance



Personnes assurées actives



Nombre de bénéficiaires de rente avec employeurs actifs (caisse de prévoyance Rentés 1)



- 27 119 actifs (89,6%)
- 3 153 Bénéficiaires de rente (10,4%)

CONSEIL DE FONDATION

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil de fondation s'est réuni lors de cinq séances ordinaires et d'un atelier de deux jours. Avec l'aide de spécialistes externes, le Conseil de fondation a travaillé sur l'orientation stratégique future de la fondation. Il a également réuni un groupe d'experts composé de membres du Conseil de fondation, du Comité de placement, du bureau administratif et de l'expert en prévoyance afin d'élaborer des mesures visant à améliorer la situation financière de l'effectif des bénéficiaires de rente. Les résultats ont conduit, entre autres, à la répartition de l'effectif des bénéficiaires de rente sur deux caisses de prévoyance distinctes: la caisse de prévoyance Rentes 1 pour les caisses de pension actuellement affiliées à la fondation et la caisse de prévoyance Rentes 2 pour les bénéficiaires de rente «sans employeur» de la fondation, avec un taux d'intérêt technique plus conservateur. Ces mesures ont pris effet au moment de l'établissement des comptes annuels.

Au cours de l'exercice, le Conseil de fondation a remanié plusieurs règlements, en partie en relation avec les changements pour les bénéficiaires de rente, et fixé la date de leur entrée en vigueur. Outre le remaniement du règlement des provisions, les mesures relatives à la caisse de prévoyance Rentes 1 ont été incluses dans un nouveau «Règlement pour la stabilisation de la caisse de prévoyance Rentes 1». Le règlement cadre a lui aussi été adapté, notamment en ce qui concerne le nouvel article 47a LPP.

Dans le secteur des investissements et à la demande du Comité de placement, le Conseil de fondation a approuvé l'introduction d'une faible quote-part «Hypothèques Suisse» qui vise principalement à réduire les risques liés aux taux d'intérêt sur les obligations. La baisse du premier semestre enregistrée sur les marchés boursiers générée par la pandémie de coronavirus et la situation persistante des intérêts négatifs est restée un défi majeur pour la fondation. La reprise des marchés au dernier trimestre de l'exercice a été d'autant plus réjouissante.

Le Conseil de fondation a poursuivi le processus d'augmentation de la conformité aux ESG de GEMINI Fondation collective. Dans l'intervalle, et à quelques exceptions près, les gérants de fortune ont signé le document «Principes pour l'investissement responsable» des Nations Unies (UN PRI).

COMITÉ DE PLACEMENT

En 2020, le Comité de placement a tenu cinq réunions ordinaires et quatre séances extraordinaires via Internet en raison de la correction du marché induite par la pandémie de coronavirus. Les thèmes principalement traités étaient les suivants:

- Examen périodique de la liste d'exclusion en rapport avec les critères ESG définis
- Ajustements par rapport à l'indice de référence pour le mandat Actions monde
- Optimisation de la gestion de la trésorerie et de la durée de la fondation
- Examen et maintien de la catégorie de placement Emprunts convertibles et amélioration des conditions
- Sélection des gestionnaires pour la constitution de la catégorie de placement Infrastructure
- Sélection des gestionnaires pour compléter le portefeuille Immobilier étranger
- Sélection des gestionnaires pour la constitution de la catégorie de placement Hypothèques Suisse
- Examen d'éventuels investissements immobiliers supplémentaires en Suisse
- Examen des opérations de couverture concernant les mandats en actions
- Examen de la structure de placement des différents pools GEMINI
- Analyse approfondie de l'exercice du droit de vote pour les mandats Actions monde

En 2020, les objectifs du Comité de placement sont restés constants sur les principes suivants: mise en œuvre systématique de l'approche cœur-satellite dans le cadre de l'organisation des fonds, mise en œuvre indicelle dans les principales catégories et mise en œuvre de la stratégie au moyen d'un petit nombre de positionnements tactiques. La surveillance des gérants de fortune vient s'ajouter en tant que mandat permanent.

BUREAU ADMINISTRATIF

Avadis Prévoyance SA gère le bureau administratif de GEMINI Fondation collective. Les responsabilités du bureau administratif comprennent la direction, l'administration, le conseil, la comptabilité, la communication, la distribution et la coordination de la mise en œuvre opérationnelle des placements.

L'équipe centrale du bureau administratif se compose d'une bonne trentaine de spécialistes en prévoyance. Elle reçoit le soutien d'autres spécialistes d'Avadis pour diverses tâches liées à la gestion au quotidien de la Fondation collective. Avadis a une succursale à Lausanne qui s'occupe du suivi des clients et des courtiers en Suisse romande.

La certification selon la norme ISAE 3402 a été lancée avec succès au cours de l'exercice. L'objectif de cette certification est de vérifier le système de contrôle interne (SCI) du bureau administratif, y compris un rapport d'audit. La description des processus pertinents a été effectuée par Avadis. Elle inclut les parties du système de contrôle interne axées sur les services et déterminantes pour la présentation des comptes.

En outre, le bureau administratif a travaillé en étroite collaboration avec le groupe d'experts pour élaborer les mesures visant à améliorer l'équilibre financier de la caisse de prévoyance Rentes. Avadis a également travaillé avec le Comité de placement et le Conseil de fondation sur les thèmes de placement traités durant l'exercice ainsi que sur l'établissement des nouvelles catégories et mandats de placement.

Les caisses de prévoyance de tous les clients affiliés à la fondation sont gérées individuellement. Elles ont leur propre degré de couverture et déterminent elles-mêmes la rémunération des capitaux d'épargne de leurs assurés en fonction de leurs réserves respectives.

DEGRÉ DE COUVERTURE ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Les caisses de prévoyance actives présentent toutes des degrés de couverture positifs pour 2020, également en raison du bon résultat des placements. A la fin de l'année, aucune des caisses de prévoyance affiliées n'affichait un degré de couverture inférieur à 100%. Le degré de couverture des trois quarts des caisses de prévoyance était même supérieur ou égal à 110%.

RÉMUNÉRATION

De par leur situation financière, la plupart des institutions de prévoyance ont pu opter pour une rémunération des capitaux épargne supérieure au taux minimum LPP de 1,0% pour 2020. La moyenne des taux d'intérêt définis est supérieure à 2,47%. L'évolution montre que les réserves des caisses de prévoyance restent à un niveau élevé et que les caisses de prévoyance assument leurs responsabilités au sein du modèle exigeant de GEMINI Fondation collective.

RÉSULTATS DES PLACEMENTS DES POOLS GEMINI

En 2020, les quatre pools de placement GEMINI présentaient des rendements dans la moyenne de la branche. Le Pool 20, qui est aussi le plus demandé, affichait un résultat de 3,81% en décembre 2020. Les résultats des pools 35 et 50 étaient respectivement de 4,34% et 5,57%. Malgré des rendements négatifs en début d'année dus à la pandémie de coronavirus, la situation sur les marchés boursiers s'est rétablie de manière réjouissante en fin d'année. Ces valeurs sont des rendements pondérés sur le temps (time-weighted rate of return) dans les pools GEMINI. Le résultat des titres réalisé par chaque caisse de prévoyance est calculé individuellement selon le rendement pondéré monétaire (money-weighted rate of return).

CAISSE DE PRÉVOYANCE RENTES 1

La caisse de prévoyance Rentes 1 gère les bénéficiaires de rente de vieillesse et de survivants ainsi que les capitaux de couverture des bénéficiaires de rente d'invalidité de GEMINI Fondation collective.

Lorsqu'un assuré prend sa retraite, son capital est transféré de la caisse de prévoyance affiliée à la caisse de prévoyance Rentes, avec une part des réserves de fluctuation de valeurs. Toutes les prestations sont ensuite versées par cette caisse de prévoyance. Le bureau administratif et le Conseil de fondation surveillent la situation financière de la caisse de prévoyance Rentes 1 en continu. En fin d'année, 0,1% du capital d'épargne moyen a été imputé à chaque caisse de prévoyance active et crédité à la réserve de fluctuation de la caisse de prévoyance Rentes 1. Le mécanisme de participation des caisses de prévoyance en faveur de la caisse de prévoyance Rentes 1 n'a pas été appliqué en 2020, car le degré de couverture dépasse la limite inférieure fixée à 98,5% (degré de couverture de 104,05 % au 31 décembre 2020).

CAISSE DE PRÉVOYANCE RENTES 2

La caisse de prévoyance Rentes 2 a été ouverte à la date de référence du bilan à l'intention des bénéficiaires de rente dits «sans employeur». Les bénéficiaires d'une rente de vieillesse et de survivants ainsi que les capitaux de couverture des bénéficiaires d'une rente d'invalidité de GEMINI Fondation collective qui sont restés auprès de la fondation après résiliation du contrat d'affiliation de leur employeur sont désormais regroupés ici. La caisse de prévoyance Rentes 2 repose sur les mêmes bases techniques, mais avec un taux d'intérêt technique plus bas. Son degré de couverture s'établissait à 103,58% au 31 décembre 2020.

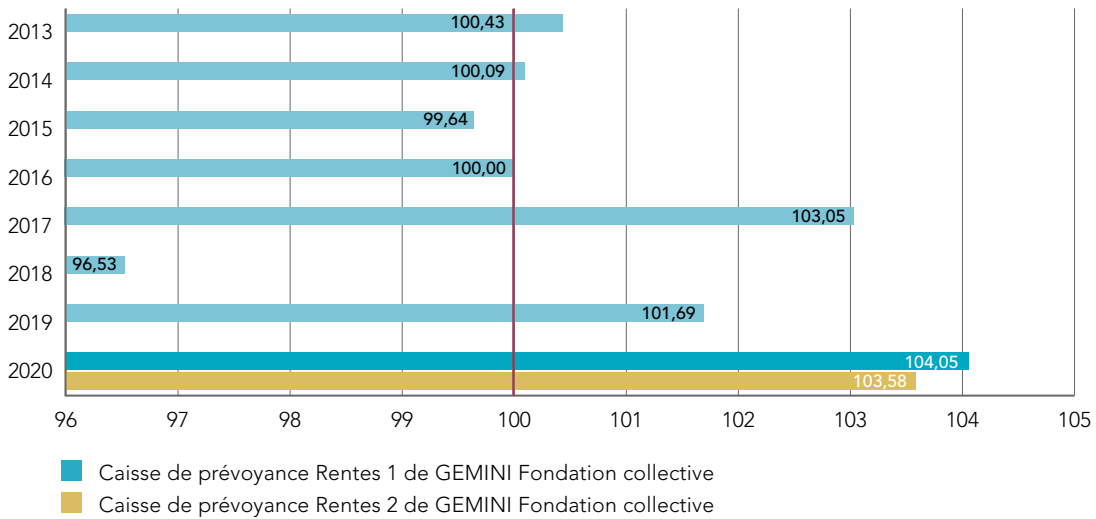
Degré de couverture des caisses de prévoyance

%	2020	2019	2018	2017	2016
<90	–	–	4	–	1
90	–	–	1	–	–
95	–	–	8	2	4
100	9	23	43	33	38
105	29	43	95	52	75
110	65	80	74	72	80
115	86	69	37	65	55
>120	115	88	34	92	67

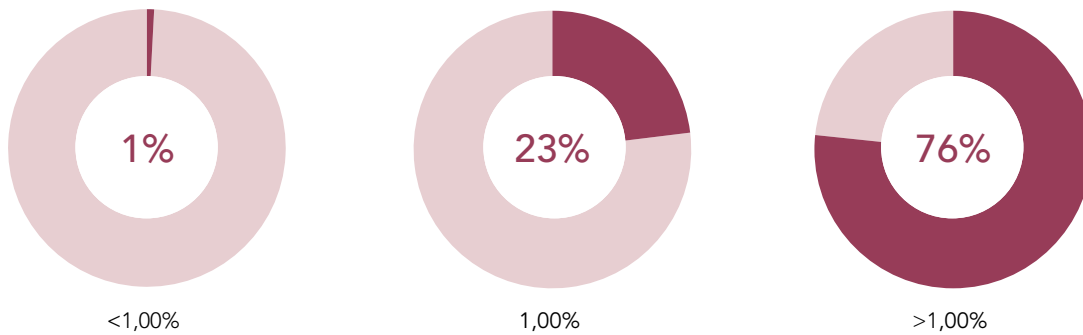
Choix de la stratégie de placement en %

	2020	2019	2018	2017	2016
GEMINI Pool 0	3	3	4	3	3
GEMINI Pool 20	64	69	66	71	76
GEMINI Pool 35	19	15	17	12	12
GEMINI Pool 50	2	1	2	1	1
Individuel	12	12	11	13	8

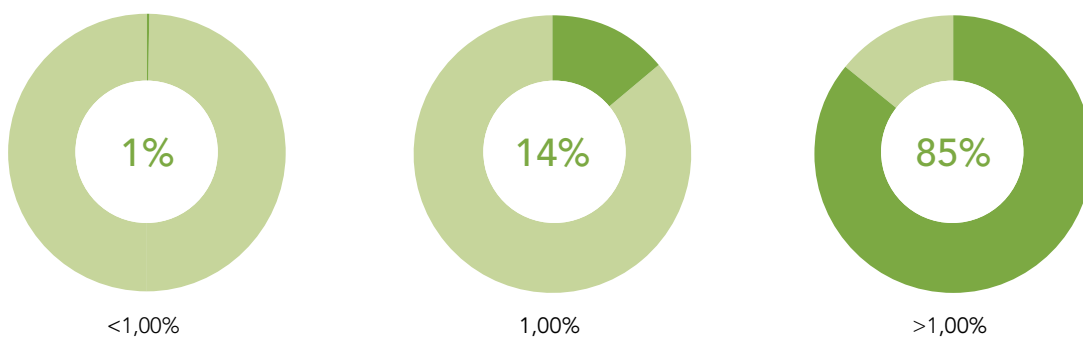
Degré de couverture de la caisse de prévoyance Rentes en %



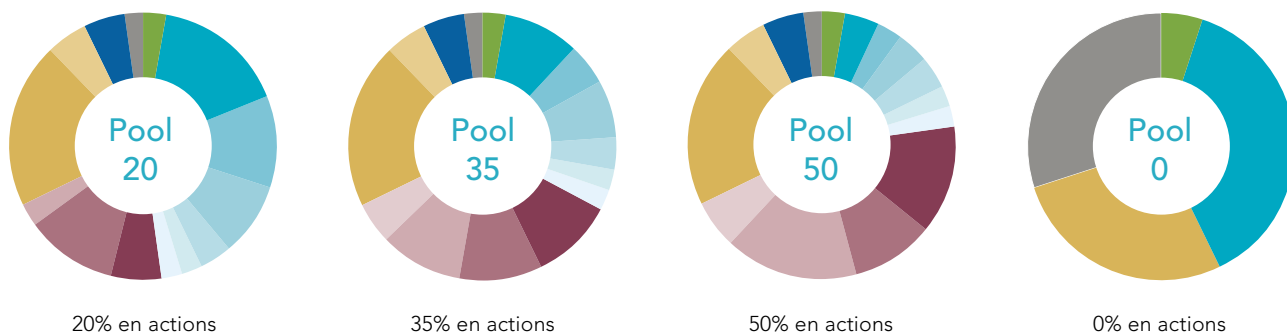
Décisions de rémunération pour 2020



Décisions de rémunération pour 2019



LES QUATRE STRATÉGIES DE PLACEMENT DE GEMINI



Stratégies GEMINI en %	Pool 20	Pool 35	Pool 50	Pool 0
● Liquidités	3	3	3	5
● Obligations CHF	16	9	4	38
● Emprunts d'Etats, ME hedged	11	5	3	–
● Emprunts d'entreprises, ME hedged	9	7	4	–
● Emprunts convertibles	4	4	4	–
● Global High Yield hedged	2,5	2,5	2,5	–
● Dette marchés émergents hard currency hedged	2,5	2,5	2,5	–
● Actions Suisse	6	10	13	–
● Actions étranger	11	10	10	–
● Actions étranger hedged	–	10	16	–
● Actions marchés émergents	3	5	6	–
● Immobilier Suisse	20	20	20	27
● Immobilier étranger	5	5	5	–
● Infrastructure	5	5	5	–
● Hypothèques Suisse	2	2	2	30

Résultat des placements en %

	Pool 0	Pool 20	Pool 35	Pool 50
GEMINI ¹⁾	2,11	3,81	4,32	5,54
Benchmark ¹⁾	1,69	3,60	4,71	5,35
Pictet BVG 25/40/60	–	3,26	3,46	3,60

¹⁾ GEMINI y compris les frais de gestion de fortune, benchmark sans frais

Rendement des catégories de placement en %

Catégorie de placement	GEMINI ¹⁾	Benchmark ¹⁾
Obligations CHF	0,72	0,96
Obligations monnaies étrangères	4,02	4,20
Emprunts convertibles	15,20	5,83
Actions Suisse	3,76	3,82
Actions étranger	6,37	6,87
Immobilier Suisse	4,17	4,17
Immobilier étranger	-0,62	-0,62
Placements alternatifs ²⁾	4,49	4,49

¹⁾ GEMINI y compris les frais de gestion de fortune, benchmark sans frais

²⁾ En voie de réduction, plus de quota stratégique depuis 2010

RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVES SUR LE MARCHÉ

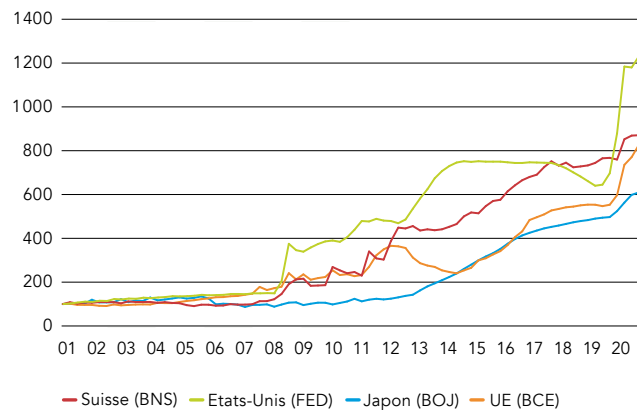
Rétrospective 2020

La croissance de la production industrielle mondiale a fortement reculé début 2020. Contrairement aux entreprises (industrielles) dont l'humeur était mitigée, les consommateurs étaient majoritairement confiants. Les banques centrales ont en outre fait leur possible pour stabiliser l'économie mondiale. A la mi-février 2020, l'indice MSCI monde a encore augmenté de 4%. Mais peu après, le monde réalisait qu'il venait d'entrer dans la plus grande crise sanitaire mondiale depuis la grippe espagnole, avec des conséquences économiques sans précédent depuis l'après-guerre. En Chine, la province de Hubei et la ville de Wuhan ont ordonné un confinement général dès le mois de janvier. Le monde occidental a toutefois mis près d'un mois à comprendre que la prolifération du coronavirus n'était pas un phénomène limité à la Chine.

Entre les mois de mars et de mai, l'épicentre de la pandémie et l'effondrement économique subséquent se sont déplacés d'Asie vers l'Europe, pour continuer vers le nord et le sud du continent américain. Le préjudice économique engendré par les directives officielles restrictives visant à enrayer la propagation du coronavirus a pris des dimensions gigantesques. La violence du choc subi par l'offre et la demande à l'échelle mondiale a obligé les banques centrales et les gouvernements à lancer des programmes de soutien d'une ampleur sans précédent. Ces interventions avaient pour objectif d'amortir les pertes de revenus subies par les ménages et les entreprises, d'éviter autant que possible les faillites et d'éviter une hausse continue du chômage.

Après l'effondrement conjoncturel mondial historique en avril, l'activité économique a progressivement repris. Selon les prévisions actuelles, le retour à la normale risque d'être long et difficile. En effet, le coronavirus est toujours présent, et une troisième vague de prolifération se propage actuellement à grande vitesse. Les progrès réalisés dans l'élaboration de vaccins suscitent toutefois de premiers espoirs. Mais il faudra du temps pour renouer avec la croissance économique qui dépend actuellement du maintien de la coordination des politiques monétaires et fiscales. Il faut en outre toujours compter avec une forte volatilité sur les marchés financiers.

Evolution normalisée des bilans des banques centrales d'une sélection de pays sur les 20 dernières années



Source: Bloomberg

Obligations et monnaies

La Banque nationale suisse (BNS) a également maintenu le taux directeur à -0,75% sur l'année calendaire 2020. Le système bancaire a été largement approvisionné en liquidités grâce à des mécanismes de refinancement exceptionnels dans le cadre de la pandémie. Une intervention supplémentaire a également été nécessaire sur le marché des changes afin d'éviter une appréciation excessive du franc suisse. Mais les quatre monnaies principales se sont dépréciées presque sans exception en cours d'année. C'est notamment le cas du dollar US (-8,4%) et de la livre sterling (-5,6%). La devise britannique est restée sous pression en raison des négociations difficiles sur le Brexit. Même le yen japonais habituellement résistant aux crises n'a cette fois pas pu se maintenir face au franc suisse (-3,7%). Seul l'euro a suivi le rythme du franc suisse, accusant une baisse marginale de -0,2%.

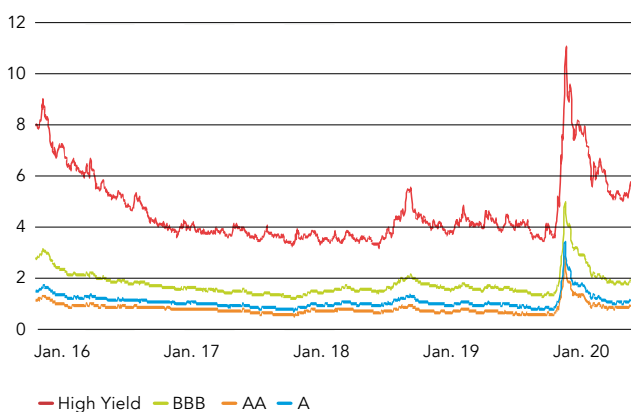
Sur les marchés des capitaux internationaux, les rendements sont restés sous pression. Les rendements à dix ans des emprunts gouvernementaux ont convergé vers zéro depuis le mois de mai sur les marchés développés. Cette tendance est particulièrement perceptible dans le cas des emprunts d'Etat américains qui étaient encore intéressants au début 2019 avec des rendements avoisinant les 3%.

En mars 2020, la Réserve fédérale américaine (FED) a réduit à deux reprises la fourchette des taux d'intérêt directs de 1,5%–1,75% à 0,0%–0,25%. A la suite, la courbe des intérêts des emprunts en dollars US a chuté, ce qui s'est répercuté de manière particulièrement positive sur la valorisation de l'indice obligataire en dollars US.

Les rendements à dix ans des emprunts de la Confédération était de -0,55% au 31 décembre 2020, soit une légère baisse par rapport à son niveau douze mois auparavant. Bien que la courbe des taux soit restée pratiquement inchangée à court terme en raison de la constance des taux directs, elle s'est encore aplatie pour les échéances supérieures à 20 ans. Elle affiche actuellement des résultats exclusivement négatifs. Ainsi, les obligations de longue échéance en francs suisses ont pu bénéficier de la baisse des taux d'intérêt pendant une année supplémentaire. Cela vaut en particulier pour le segment des débiteurs nationaux de l'indice Swiss Bond (SBI) qui présente une durée particulièrement longue et une sensibilité élevée aux taux d'intérêt.

Le segment à risque des obligations d'entreprises a lui aussi connu une évolution positive, profitant pleinement des programmes d'achats lancé par les banques centrales. Les écarts de crédit sont revenus au niveau d'avant la crise, et les rendements des obligations d'entreprises américaines sont même négatifs pour la première fois, corrigés de l'inflation.

Evolution des écarts de crédit pour les emprunts d'entreprises américains (en %)



Source: Federal Reserve Economic Data

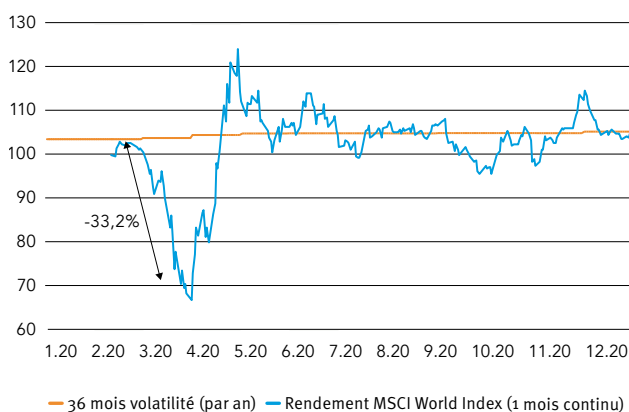
Actions

Dans le domaine de la théorie des marchés financiers, on parle d'un événement à multiple sigma lorsque la chute d'un indice se chiffre à un multiple de sa volatilité historique. Entre le 24 février et le 24 mars, l'indice MSCI monde a chuté de plus de 33%. Pour une volatilité mensuelle de 3,8%, cela correspond à dix fois l'événement sigma!

Cette situation a conduit les banques émettrices à prendre des mesures coordonnées au niveau mondial et à intervenir sur les marchés. En quelques semaines seulement, l'ampleur de l'action en matière de politique monétaire a dépassé tout ce qui avait été déployé sur l'ensemble de la crise financière. Cela a permis de tempérer les marchés qui ont alors lancé une contre-offensive impressionnante. Les programmes de soutien encore renforcés se sont traduits au deuxième semestre par un nouvel afflux de liquidités et une poursuite de la reprise.

Les valeurs technologiques et du commerce électronique fortement capitalisées comme Apple, Microsoft, Google ou Amazon ont même réalisé de nouveaux records et des capitalisations boursières sans précédent. Dans ce contexte, de fortes différences entre les performances sectorielles ont été enregistrées. Ainsi, les actions technologiques ont poursuivi leur percée alors que les valeurs défensives ont enregistré des performances nettement inférieures.

Pourcentage de rendement Indice MSCI monde (1 mois continu) vs «sigma» (volatilité mensuelle sur 36 mois)



Source: Bloomberg

Immobilier

Les placements dans des biens immobiliers suisses de haute qualité sont restés très recherchés en 2020. Le coronavirus a catalysé les tendances du marché existantes, et les préférences des investisseurs se sont concentrées encore davantage sur le segment résidentiel qui connaît d'ores et déjà une forte demande. Alors que le taux de vacance et les arriérés de loyer dans ce segment d'investissement restent au niveau d'avant la crise dans une large mesure, les propriétaires de biens commerciaux (en particulier dans les secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie et des loisirs) ont subi une baisse de leurs revenus locatifs et connu de grosses difficultés pour relouer. Cette évolution à deux vitesses se reflète aussi dans l'évaluation des biens immobiliers: des variations de valeurs positives ont continué à être enregistrées pour le secteur résidentiel. En revanche, pour l'immobilier commercial les valeurs vénales sont stables ou légèrement en baisse (selon l'emplacement et l'orientation sectorielle), ce qui peut être attribué aux divers niveaux de garantie des loyers dans ce segment.

Perspectives 2021

Malgré la situation difficile due au coronavirus dans de nombreuses parties du monde, les perspectives pour 2021 sont optimistes. L'existence de divers vaccins efficaces devrait permettre de combattre la pandémie avec succès. Au cours des premiers mois de l'année, les contingents de vaccins devraient suffire pour immuniser assez rapidement les personnes à risque, leur entourage ainsi que le personnel soignant en contact avec les patients.

Une immunisation croissante de la population devrait permettre un retour successif à une vie sociale et économique normale. Le maintien d'une politique monétaire et fiscale expansive devrait fortement favoriser la reprise conjoncturelle en cours d'année. Les banques centrales ont récemment réaffirmé leur volonté de politique monétaire ultra-expansive durable et ont même intensifié leurs efforts en faveur d'un assouplissement quantitatif par des achats massifs de titres.

L'optimisme économique pour l'année 2021 se reflète également dans les études financières actuelles. Ainsi, les pronostics conjoncturels des investisseurs et des experts des marchés financiers sont en forte amélioration dans toutes les régions. Les entreprises sont elles aussi confiantes en l'avenir. L'indice des directeurs d'achats (PMI) indique que les prévisions commerciales sont en forte amélioration. Le taux d'épargne élevé des ménages devrait être à la base d'une forte croissance des dépenses de consommation, en particulier dans les secteurs qui ont été durement touchés par la pandémie, tels que le tourisme, la restauration, les structures de loisirs et les manifestations.

Les rendements pourraient légèrement augmenter dans le sillage de la reprise conjoncturelle. A l'avenir, les banques centrales devraient veiller à ce que le niveau des intérêts reste bas à l'échelle mondiale. Les gains des entreprises devraient bénéficier d'une forte reprise en 2021, ce qui relativise quelque peu la forte valorisation des marchés boursiers. En 2021 et comme jusqu'à présent, il devrait n'y avoir que peu d'alternatives aux actions. Cela ne doit toutefois pas faire oublier que le cours des marchés financiers reste instable tant que le virus n'est pas totalement sous contrôle. L'apparition récente d'une variante beaucoup plus virulente du virus au Royaume-Uni et en Afrique du Sud a quelque peu atténué l'euphorie initiale.

LA DURABILITÉ DANS LE PORTEFEUILLE DE GEMINI FONDATION COLLECTIVE

Le thème de la durabilité est particulièrement important pour GEMINI Fondation collective. Elle souhaite d'une part assumer ses responsabilités envers la société et l'environnement, par conviction. D'autre part, les considérations sur le risque et le rendement plaident en faveur des investissements durables. C'est aussi pourquoi GEMINI Fondation collective tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) reconnus au plan international dans ses processus décisionnels et d'investissement.

Principes

- Le développement durable est un critère décisif dans le choix d'un gérant de fortune, pour autant qu'il n'entrave pas la réalisation des buts de la prévoyance.
- Les activités en faveur du développement durable de GEMINI Fondation collective se fondent sur des normes généralement reconnues, notamment sur les lois suisses et les conventions internationales également soutenues par la Suisse.
- L'implémentation d'activités en faveur du développement durable est effectuée après un examen approfondi des conséquences sur les buts classiques de la prévoyance, à savoir les rendements, les risques, la diversification et l'univers de placement.

Activités précédentes

- Dans la mesure du possible, GEMINI Fondation collective n'investit pas dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). La liste de l'ASIR est d'ores et déjà respectée dans son intégralité pour ce qui est des placements en actions, et partiellement pour les obligations.
- A quelques rares exceptions près, les gérants de fortune ont signé la charte «Principes pour l'investissement responsable» des Nations Unies (UN PRI). Ils s'engagent ainsi à respecter les principes de l'investissement responsable.
- Lors de la sélection des gérants de fortune, GEMINI Fondation collective privilégie les partenaires qui s'engagent à respecter les critères ESG dans le cadre de leurs activités.

- Aujourd'hui déjà, GEMINI aligne des placements sur les scores ESG, comme dans les catégories de placement Actions étranger et Immobilier étranger. Dans le secteur Immobilier étranger, les solutions présentent un score GRESB au-dessus de la moyenne. Le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) est une labellisation environnementale largement diffusée dans le secteur des «actifs réels» (notamment immobilier et infrastructure), qui comprend plus de 50 critères des domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance.
- A la fin du premier semestre 2020, les indices de référence de la catégorie Actions étranger de gestion indexée, et donc aussi la mise en œuvre des deux sous-catégories, ont été remplacés par les versions ESG correspondantes. Le passage aux indices de référence ESG permet d'intégrer plus complètement les critères de durabilité. Ces versions des indices pondèrent plus fortement les entreprises présentant un profil ESG solide et une tendance ESG positive par rapport à l'indice MSCI monde ordinaire. Quelques exclusions ont eu lieu au sein de l'indice ESG. Le changement s'est déroulé comme suit:

Ancien benchmark	Nouveau benchmark ESG
MSCI WORLD EX CH NET USD	MSCI WORLD EX CH ESG UNIVERSAL NET USD
MSCI WORLD EX CH NET HDG CHF	MSCI WORLD EX CH ESG UNIVERSAL NET USD (HDG INTO CHF)

Etapas suivantes

Les organes compétents de la fondation se penchent à intervalles réguliers sur le sujet, car la compréhension de la durabilité, l'offre de produits dans ce domaine et le portefeuille d'investissement de GEMINI Fondation collective sont en mutation permanente. GEMINI Fondation collective considère donc l'investissement durable comme un processus continu de longue haleine. Les activités des acteurs de la branche sont surveillées en détail, et les étapes de développement possibles systématiquement évaluées de manière approfondie. Les entreprises affiliées peuvent se fier à une mise en œuvre réfléchie de la durabilité dans les placements opérée par GEMINI Fondation collective, dans l'intérêt de ses assurés.

		31.12.2020	31.12.2019	Annexe
Actifs		CHF	CHF	Chiffre
A	Placement de capitaux	5 880 018 251	5 506 675 852	
	Liquidité et placements sur le marché monétaire	186 416 828	150 921 089	
	Compte courant auprès des employeurs	22 195 539	21 182 875	6.9
	Comptes de primes auprès des compagnies d'assurance	263 169	139 972	7.1
	Autres créances	26 881 127	9 738 954	7.1
	Fortune des pools	5 644 261 587	5 324 692 962	6.4
	Fortune Pool 0	50 933 046	46 269 083	
	Fortune Pool 20	2 031 806 070	2 005 925 836	
	Fortune Pool 35	805 347 678	547 271 192	
	Fortune Pool 50	56 595 519	53 899 364	
	Fortune Pool Rentes 1	1 258 699 053	1 178 351 346	
	Fortune Pool Rentes 2	–	–	
	Stratégies individuelles	1 393 148 540	1 443 647 847	
	Pool Réserves de cotisations des employeurs Pool 0 à 50	46 039 212	47 751 892	
	Pool Réserves de cotisations des employeurs Fonds marché monétaire	1 692 469	1 576 403	
B	Compte de régularisation actif	260 440	12 773 430	7.2
	Total de l'actif	5 880 278 691	5 519 449 282	

		31.12.2020	31.12.2019	Annexe
Passif		CHF	CHF	Chiffre
D	Dettes	158 576 270	99 540 149	7.3
	Prestations de libre passage et rentes	147 966 241	93 340 081	
	Compte courant auprès des employeurs	2 460 106	1 550 744	
	Autres dettes	8 149 923	4 649 324	
E	Compte de régularisation passif	20 720 539	15 138 373	7.4
F	Réserves de cotisations des employeurs	72 860 955	72 677 723	6.9
	Réserves de cotisations des employeurs sans renonciation à l'utilisation	72 860 955	72 677 723	
	Réserves de cotisations des employeurs avec renonciation à l'utilisation	–	–	9.2
H	Capitaux de prévoyance et provisions techniques	4 868 120 652	4 689 792 411	
	Capital de prévoyance assurés actifs	3 499 905 831	3 411 464 988	5.2
	Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	1 322 930 520	1 173 210 174	5.4
	Provisions techniques	45 152 013	105 084 710	5.6
	Fonds d'excédents	132 288	32 539	
I	Réserve de fluctuation de valeurs des caisses de prévoyance	431 680 192	368 999 416	
	Réserve de fluctuation de valeurs des caisses de prévoyance	380 556 783	349 145 212	
	Réserve de fluctuation de valeurs de la caisse de prévoyance Rentes 1	39 058 821	19 854 204	
	Réserve de fluctuation de valeurs de la caisse de prévoyance Rentes 2	12 064 587	–	
J	Fonds libres des caisses de prévoyance	308 797 104	254 197 458	
	Excédent de couverture des caisses de prévoyance	308 797 104	254 197 458	
J2	Fonds libres de la fondation (fonds de compensation)	19 522 978	19 103 752	5.1
	Situation en début de période	19 103 752	20 402 477	
Z	Excédent des charges (-) / des produits (+)	419 226	-1 298 724	
	Total du passif	5 880 278 691	5 519 449 282	

COMPTE D'EXPLOITATION

Activité d'assurance		2020	2019	Annexe
		CHF	CHF	Chiffre
K	Cotisations et apports ordinaires et autres	334 431 383	352 144 602	
	Cotisations des employés	124 552 324	119 370 046	
	Cotisations des employeurs	155 869 218	158 410 867	
	Contributions d'assainissement des employés	23 942	21 801	
	Contributions d'assainissement des employeurs	23 942	21 772	
	Prélèvement sur les réserves de cotisations des employeurs pour le financement des cotisations	-9 925 826	-4 065 186	
	Primes uniques et rachats	38 513 188	39 952 025	
	Apport de solidarité à la caisse de prévoyance Rentes	-	-37 940	
	Apport au capital de prévoyance bénéficiaires de rente	16 978 640	34 246 108	
	Versements aux réserves de cotisation des employeurs	7 971 189	3 858 860	
	Versements du fonds de garantie	424 767	366 248	
L	Prestations d'entrée	414 316 435	476 937 190	
	Prestations de libre passage	397 088 801	450 702 492	
	Apports dans la réserve de fluctuation de valeurs à la reprise d'effectifs d'assurés	12 780 888	20 455 253	
	Remboursement versements anticipés EPL/divorces	4 446 746	5 779 445	
(K-L)	Encaissement de cotisations et prestations d'entrée	748 747 818	829 081 792	
M	Prestations réglementaires	-190 356 440	-147 565 834	
	Rentes de vieillesse	-80 283 749	-66 345 803	
	Rentes de survivants	-6 869 134	-6 585 256	
	Rentes d'invalidité	-9 634 710	-8 989 454	
	Autres prestations réglementaires	-10 658 277	-6 929 183	
	Prestations en capital à la retraite	-67 044 184	-54 943 833	
	Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-15 866 387	-3 772 304	
N	Prestations extra-réglementaires	-1 468 376	-1 161 640	
O	Prestations de sortie	-486 290 329	-382 769 101	
	Prestations de libre passage à la sortie	-437 426 888	-362 589 773	
	Transfert de fonds supplémentaires en cas de sortie collective	-33 737 186	-9 187 724	
	Versements anticipés EPL/divorces	-15 126 255	-10 991 604	
(M-O)	Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-678 115 145	-531 496 575	
P/Q	Dissolution (+) / constitution (-) d'un capital de prévoyance assurés actifs, de provisions et de réserves de cotisations	-215 084 213	-487 056 206	
	Dissolution (+) / constitution (-) des capitaux de prévoyance assurés actifs	-39 340 569	-200 849 070	
	Dissolution (+) / constitution (-) du capital de prévoyance bénéficiaires de rente	-155 919 395	-137 891 961	5.4
	Dissolution (+) / constitution (-) des provisions techniques	59 932 697	-34 798 158	5.6
	Charges (-) / rendement (+) provenant des liquidations partielles	-2 636 147	-596 127	
	Dissolution (+) / constitution (-) fonds excédentaire	-99 749	10 634 264	5.1
	Rémunération du capital épargne	-79 588 373	-123 988 650	
	Dissolution (+) / constitution (-) des réserves de cotisations	2 567 324	433 496	6.9
R	Produits relatifs aux prestations d'assurance	22 659 805	13 403 742	
	Prestations d'assurance	22 628 568	13 403 742	
	Parts aux bénéfices des assurances	31 237	-	
S	Charges d'assurance	-1 930 507	-1 949 242	
	Primes d'assurance	-404 939	-479 060	
	Cotisations au fonds de garantie	-1 525 568	-1 470 182	
K-S	Résultat net de l'activité d'assurance	-123 722 242	-178 016 489	

		2020	2019	Annexe
		CHF	CHF	Chiffre
Résultat des placements et autres résultats				
T	Résultat net des placements	216 163 533	460 860 041	6.7
	Résultat des différents pools	245 789 862	489 833 519	
	Pool 0	1 075 060	1 386 609	
	Pool 20	83 560 452	159 069 373	
	Pool 35	36 174 423	57 931 114	
	Pool 50	3 084 391	6 409 262	
	Pool Rentés 1	53 827 550	117 848 416	
	Pool Rentés 2	-	-	
	Pool stratégies individuelles	66 492 295	143 037 335	
	Pool Réserves de cotisations des employeurs Pool 0 à 50	1 584 661	4 161 095	
	Pool Réserves de cotisations des employeurs Fonds marché monétaire	-8 970	-9 685	
	Produit securities lending	-	-	6.6
	Résultat des intérêts sur autres transferts de capitaux	-470 004	-510 127	
	Dépense pour la gestion de fortune	-26 416 551	-24 282 800	6.8
	Rémunération des réserves de cotisation des employeurs	-2 750 556	-4 180 551	6.7
V	Autres produits	36 327 777	29 491 065	
	Versements supplémentaires affectés des employeurs et tiers	32 910 819	22 392 023	
	Autres revenus	3 416 958	7 099 042	
W	Autres charges	-266 242	-11 061 365	
X	Frais d'administration	-10 803 178	-11 054 298	
	Frais généraux d'administration	-4 963 589	-5 197 350	
	Marketing et publicité	-1 006 358	-1 064 518	
	Activités de courtage	-4 542 178	-4 576 309	
	Organe de révision et expert en prévoyance professionnelle	-269 073	-223 349	
	Autorité de surveillance	-21 981	7 228	
K-X	Excédent de charges / de produit avant dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	117 699 648	290 218 954	
Y	Dissolution (+) / constitution (-) des réserves de fluctuation de valeurs de la caisse de prévoyance	-62 680 775	-115 601 411	5.8
	Dissolution (+) / constitution (-) des fonds libres de la caisse de prévoyance	-54 599 647	-175 916 267	5.8
Z	Excédents de produits (+) / de charges (-) aux fonds libres de la fondation	419 226	-1 298 724	5.1

1. BASES ET ORGANISATION

1.1 Forme juridique et but

GEMINI Fondation collective est une fondation de droit privé. Elle est prévue pour les collaborateurs des entreprises affiliées ainsi que leurs proches et leurs survivants. La fondation offre une protection contre les suites économiques résultant de l'âge, du décès et de l'invalidité.

1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

GEMINI Fondation collective remplit les conditions du régime obligatoire LPP. Elle est inscrite sous le numéro SZ-0072 au registre cantonal des institutions relevant de la surveillance du canton de Schwyz. Elle verse au fonds de garantie les contributions individuelles des caisses de prévoyance affiliées avec les versements supplémentaires calculés individuellement après compensation.

1.3 Acte de fondation et règlements

Document	établi le	en vigueur	
			au
Règlement cadre ¹⁾	15.10.2020		01.01.2021
Règlement de liquidation partielle	27.11.2019		31.12.2019
Règlement de placement	09.03.2020		01.01.2020
Règlement électoral	02.11.2015		02.11.2015
Règlement des provisions ¹⁾	15.10.2020		15.10.2020
Règlement d'organisation	26.11.2013		01.01.2014
Acte de fondation	27.06.2012		23.08.2012
Règlement pour la stabilisation de la caisse de prévoyance Rentes 1 ¹⁾	15.10.2020		31.12.2020

¹⁾ Décision de l'autorité de surveillance encore en suspens

1.4 Organe de gestion paritaire / autorisations de signature

Les membres du Conseil de fondation, de la direction et les autres personnes habilitées signent collectivement à deux.

Conseil de fondation (mandature 2019–2021)

Représentants de l'employeur

Vital G. Stutz, Advozug GmbH (président)
 Marianne Fassbind, Dynamics Group AG
 Hans Roth, Hans Roth Unternehmensberatung GmbH

Représentants des employés

Anita Auf der Maur, Mercedes-Benz Automobil AG (jusqu'au 30.6.2020), à partir du 1.7.2020 indépendante (vice-présidente)
 Markus Burri, Arbenz + Partner AG
 Rolf Schneider, consultant indépendant

Direction

Christoph Oeschger, directeur
 Stefan Sadler, directeur adjoint

Autres membres du bureau administratif autorisés à signer

Jacky Baula, direction de mandats, Suisse romande
 Nadine Devaux, conseillère à la clientèle
 Alain Grand, responsable Distribution
 Fabian Hauenstein, conseiller commercial
 Elvira Hauser, conseillère à la clientèle
 Helga Hentsch, cheffe d'équipe Conseil à la clientèle
 Gottfried Herger, responsable Qualité
 Christoph Hilti, spécialiste Placements, Fondation collective
 Benjamin Hürzeler, responsable Comptabilité de la fondation
 André Lehmann, responsable Suisse romande Avadis Prévoyance SA
 Sabine Nossa, responsable du service Prestations
 Roger Rüfenacht, comptabilité de la fondation
 Peter Vogt, conseiller à la clientèle
 Alexander Wyss, conseiller à la clientèle

**1.5 Expert, organe de révision, conseillers,
autorité de surveillance**

Expert en prévoyance professionnelle

Allvisa AG, Zurich, partenaire contractuel

René Zehnder, expert en charge

Organe de révision

Patrik Schaller, Ernst & Young AG, Bâle

Investment Controlling

UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle

Consultant

Complementa AG, Saint-Gall

Autorité de surveillance

Zentralschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht (ZBSA),

Lucerne

Caisses de prévoyance affiliées

Au 31 décembre 2020, 304 caisses de prévoyance d'entreprises indépendantes les unes des autres étaient affiliées, ce qui correspond à une augmentation de 1 caisse de prévoyance durant l'exercice. Le nombre d'assurés par caisse de prévoyance a encore augmenté de 90 à 92 en moyenne.

2. EFFECTIF DES PERSONNES ASSURÉES ACTIVES ET BÉNÉFICIAIRES DE RENTE

Effectif caisses de prévoyance

Effectif	31.12.2019	Entrées	Sorties	31.12.2020	Différence
Caisses de prévoyance actives	303	11	-10	304	1

Effectif assurés actifs et bénéficiaires de rente ¹⁾

Effectif	31.12.2019	Entrées	Sorties	31.12.2020	Différence
Assurés actifs	27 359	5 357	-4 811	27 905	546
Bénéficiaires de rente de vieillesse	2 961	415	-179	3 197	236
Bénéficiaires de rente d'invalidité ²⁾	517	39	-8	548	31
Rentes de partenaire	382	77	-20	439	57
Rentes d'enfants/d'orphelins	259	35	-43	251	-8
Total	31 478	5 923	-5 061	32 340	862

¹⁾ 4 136 bénéficiaires de rente sur un total de 4 435 sont gérés par les caisses de prévoyance Rentes, et 299 directement par diverses caisses de prévoyance.

²⁾ Ce chiffre inclut 29 (année précédente 29) bénéficiaires de rente d'invalidité pour lesquels GEMINI n'est actuellement pas tenue de fournir de prestations en raison d'une coordination avec une assurance accident.

Avec les décomptes de salaires au 1^{er} janvier, chaque entreprise affiliée confirme à GEMINI Fondation collective que toutes les personnes à assurer sont déclarées en bonne et due forme avec leurs salaires AVS annuels effectifs, que toutes les mutations ont été notifiées et que les employés versent au maximum 50% des cotisations à la caisse de prévoyance concernée. L'exhaustivité de l'effectif des assurés et l'enregistrement des cotisations peuvent ainsi être garantis.

3. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF

3.1 Explications sur le plan de prévoyance

Pour chaque caisse de prévoyance, la fondation collective gère une institution d'épargne enveloppante incluant une assurance de risques complémentaire. La commission de prévoyance compétente détermine un ou plusieurs plans de prévoyance par caisse de prévoyance. Les prestations et leur financement sont librement définis dans le cadre de la LPP. Les prestations de vieillesse et de sortie reposent sur la primauté des cotisations, et un seul taux de conversion est appliqué à l'ensemble du capital

épargne. Les prestations de risque lors de décès et d'invalidité reposent généralement sur la primauté des prestations sur la base du salaire assuré. Pour déterminer le montant des prestations, certaines caisses de prévoyance se conforment aux réglementations LPP. Les prestations de risque conformément au règlement sont gérées de manière autonome par GEMINI Fondation collective. Pour la couverture des risques de pointe dans des cas individuels, un contrat de réassurance a été conclu avec Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA, Zurich.

3.2 Financement et méthode de financement

Le financement de GEMINI Fondation collective est assuré par les cotisations des employeurs et des employés. La part moyenne des employeurs est de 56%, celle des employés de 44%. Le financement est régi de sorte que la Fondation collective soit à tout moment en mesure de s'acquitter de ses obligations réglementaires.

3.3 Informations supplémentaires sur les activités de prévoyance

Les commissions de prévoyance des caisses de prévoyance affiliées peuvent décider de prestations adaptées. Les provisions techniques correspondantes sont

constituées à cet effet. Les assurés et les employeurs ont la possibilité de racheter des prestations en vue de retraits anticipés. GEMINI Fondation collective verse alors ces prestations aux destinataires.

4. PRINCIPES DE COMPTABILITÉ ET D'ÉVALUATION, PERMANENCE

4.1 Confirmation de la présentation des comptes conformément à la norme Swiss GAAP RPC 26

Les dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 26 s'appliquent aux comptes annuels au 31 décembre 2020 (rubriques principales avec les lettres A à Z).

4.2 Principes de comptabilité et d'évaluation

Les principes de comptabilité et d'évaluation sont conformes aux dispositions des articles 47, 48 et 48a-c OPP 2 ainsi qu'à la norme Swiss GAAP RPC 26. Les valeurs actuelles et les valeurs réelles à la date de clôture du bilan sont indiquées comme suit:

- Conversion des devises étrangères: taux de change à la date de clôture du bilan
- Liquidités, créances, dettes: valeur nominale
- Papiers-valeurs (y compris les parts de fonds de placement et de fondations d'investissement): valeur boursière
- Régularisations, capitaux de prévoyance et provisions non techniques: valeur nominale
- Provisions techniques: calcul de l'expert en prévoyance professionnelle
- Valeurs escomptées des réserves de fluctuation de valeurs: méthode économique-financière

5. RISQUES ACTUARIELS / COUVERTURE DES RISQUES / DEGRÉ DE COUVERTURE

5.1 Type de couverture des risques, réassurance

GEMINI gère les risques de décès et d'invalidité de manière autonome depuis le 1^{er} janvier 2011. Pour la couverture des risques de pointe dans des cas individuels (excess of loss), un contrat de réassurance a été conclu avec Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA, Zurich. Les rentes de vieillesse courantes et les rentes de survivants en découlant nées avant le 1^{er} janvier 2005 sont réassurées auprès de Swiss Life, Zurich.

Les valeurs de rachat des rentes rachetées à des compagnies d'assurance vie suisses s'élèvent à CHF 70 346 898 (année précédente CHF 76 760 119).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, GEMINI Fondation collective gère de manière autonome les nouvelles rentes de vieillesse dans la caisse de prévoyance Rentes. Les provisions techniques nécessaires pour les risques de longévité et d'intérêt sont calculées par l'expert en prévoyance professionnelle et gérées séparément dans la caisse de prévoyance Rentes.

Le Conseil de fondation a décidé d'intégrer les bénéficiaires de rente «sans employeur» de la fondation à la nouvelle caisse de prévoyance Rentes 2, avec un autre taux technique, au 31 décembre 2020. L'ancienne caisse de prévoyance Rentes est renommée caisse de prévoyance Rentes 1.

Suite à ce changement et selon les calculs ainsi que les recommandations des experts, le Conseil de fondation a dissous diverses provisions au niveau de la fondation pour les répartir entre les deux caisses de prévoyance Rentes (cf. chiffre 5.6). Il gère par ailleurs un fonds d'excédents. L'excédent correspond au report de produits du compte d'exploitation de la fondation après la constitution des provisions techniques et réserves selon le règlement des provisions, ainsi qu'après la constitution des réserves pour fluctuation de valeurs et des fonds libres des caisses de prévoyance.

Fonds libres de la fondation (fonds de compensation)

	2020 CHF	2019 CHF
Etat du fonds de compensation au 1.1	19 103 752	20 402 477
Excédents de produits (+) ou de charges (-) aux fonds libres de la fondation	419 226	-1 298 725
Total fonds de compensation au 31.12	19 522 978	19 103 752

5.2 Evolution et rémunération de l'avoir de vieillesse en primauté de cotisation

	2020 CHF	2019 CHF
Etat des avoirs d'épargne au 1^{er} janvier	3 411 464 988	3 050 418 039
Moins la dissolution des transferts internes à la fin de l'année précédente au 1 ^{er} janvier	-36 908 718	-698 862
Cotisations d'épargne des employés	108 035 216	102 578 349
Cotisations d'épargne des employeurs	135 129 450	135 337 663
Autres cotisations et versements ¹⁾	38 970 421	40 322 349
Apports de libre passage	213 497 183	312 059 602
Apports de libre passage provenant de nouveaux contrats	183 591 619	138 642 890
Remboursements versements anticipés EPL/divorces	4 446 746	5 779 445
Prestations de libre passage à la sortie	-255 989 707	-352 544 196
Prestations de libre passage en cas de résiliation du contrat	-182 331 890	-7 616 738
Versements anticipés EPL/divorces	-15 126 255	-10 991 604
Prestations sous forme de capital suite à la retraite, au décès ²⁾ et à l'invalidité	-70 650 578	-59 271 515
Dissolution suite à la retraite, au décès et à l'invalidité: reprise dans la caisse de prévoyance Rentes de GEMINI Fondation collective	-117 542 913	-102 410 515
Dissolution suite à la retraite, au décès et à l'invalidité: reprise dans la fondation (autonome)	-2 688 721	-1 036 661
Transferts internes à la fin de l'année	6 420 619	36 908 718
Rémunération du capital épargne	79 588 373	123 988 023
Etat des avoirs d'épargne au 31 décembre	3 499 905 831	3 411 464 988

¹⁾ Comprend CHF 32 465 (année précédente CHF 4 076) pour l'augmentation de la prestation au minimum LPP lors de sorties et versements supplémentaires du fonds de garantie de CHF 424 767 (année précédente CHF 366 248).

²⁾ Le capital décès supplémentaire (autonomie) de CHF 11 881 691 (année précédente CHF 3 127 672) n'est pas pris en compte ici.

Le taux d'intérêt pour la rémunération des capitaux épargne est déterminé par les commissions de prévoyance paritaires des caisses de prévoyance après l'annonce du rendement net d'une caisse de prévoyance à la fin octobre. Sont pris en compte le taux d'intérêt minimum LPP, l'article 46 OPP 2 «Amélioration des prestations des institutions de prévoyance collectives ou communes lorsque les réserves de fluctuation de valeurs n'ont pas été entièrement constituées» ainsi que les directives sur la constitution des réserves de fluctuation de valeurs. Le taux d'intérêt minimal LPP a également été appliqué lors des sorties en cours d'année, pour autant que la caisse de prévoyance n'ait pas pris de décision différente.

5.3 Somme de l'avoir de vieillesse au sens de la LPP

L'avoir de vieillesse LPP de toutes les personnes assurées se montait à CHF 1 654 191 675 au 31 décembre 2020 (année précédente CHF 1 507 332 645).

5.4 Evolution du capital de prévoyance des bénéficiaires de rente

Le capital de couverture des rentes gérées de manière autonome est calculé chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle en fonction de l'effectif des bénéficiaires de rente. Les bases techniques LPP 2015 sont appliquées (tableau périodique 2015). Un taux d'intérêt technique de 2,0% (année précédente 2,0%) est appliqué à la caisse de prévoyance Rentes 1. Un taux d'intérêt technique de 0,0% est appliqué à la nouvelle caisse de prévoyance Rentes 2 (bénéficiaires de rente «sans employeur» de la fondation).

Capital de couverture caisse de prévoyance Rentes 1	31.12.2020	31.12.2019
Rentes de vieillesse	792 322 723	976 106 624
Rentes d'enfants de retraités	1 430 722	2 140 731
Total capital de couverture prestations de vieillesse	793 753 445	978 247 355
Rentes de partenaires d'assurés	23 471 213	27 899 021
Rentes de partenaires de retraités	22 695 294	32 075 279
Total capital de couverture rentes de partenaires	46 166 507	59 974 300
Rentes d'orphelins d'assurés	2 569 148	3 012 481
Rentes d'orphelins de retraités	308 805	439 198
Total capital de couverture rentes d'orphelins	2 877 953	3 451 679
Capital de couverture rentes d'invalidité	72 102 351	75 506 998
Capital de couverture rentes d'enfants d'invalides	3 357 518	3 515 657
Capital de couverture exonération des cotisations d'épargne	20 383 124	21 699 291
Total capital de couverture prestations d'invalidité	95 842 993	100 721 946
Total capital de couverture rentes transitoires AVS	760 591	1 474 177
Total capital de couverture caisse de prévoyance Rentes 1	939 401 489	1 143 869 457
Capital de couverture caisse de prévoyance Rentes 2	31.12.2020	31.12.2019
Rentes de vieillesse	284 635 258	–
Rentes d'enfants de retraités	558 887	–
Total capital de couverture prestations de vieillesse	285 194 145	–
Rentes de partenaires d'assurés	13 374 135	–
Rentes de partenaires de retraités	12 804 236	–
Total capital de couverture rentes de partenaires	26 178 371	–
Rentes d'orphelins d'assurés	1 728 021	–
Rentes d'orphelins de retraités	86 130	–
Total capital de couverture rentes d'orphelins	1 814 151	–
Capital de couverture rentes d'invalidité	7 880 399	–
Capital de couverture rentes d'enfants d'invalides	648 077	–
Capital de couverture exonération des cotisations d'épargne	1 632 079	–
Total capital de couverture prestations d'invalidité	10 160 555	–
Total capital de couverture rentes transitoires AVS	379 852	–
Total capital de couverture caisse de prévoyance Rentes 2	323 727 074	–
Capital de couverture des caisses de prévoyance	31.12.2020	31.12.2019
Rentes de vieillesse	46 350 030	23 028 738
Rentes d'enfants de retraités	21 267	23 056
Total capital de couverture prestations de vieillesse	46 371 297	23 051 794
Rentes de partenaires d'assurés	10 006 668	4 745 119
Total capital de couverture rentes de partenaires	10 006 668	4 745 119
Rentes d'orphelins d'assurés	83 667	45 005
Total capital de couverture rentes d'orphelins	83 667	45 005
Capital de couverture rentes d'invalidité	2 610 194	1 266 132
Capital de couverture rentes d'enfants d'invalides	169 512	38 346
Capital de couverture exonération des cotisations d'épargne	560 619	194 321
Total capital de couverture prestations d'invalidité	3 340 325	1 498 799
Total capital de couverture caisses de prévoyance Rentes	59 801 957	29 340 717
Total capital de prévoyance	1 322 930 520	1 173 210 174

Evolution de l'effectif des bénéficiaires de rente

Nombre de bénéficiaires de rente gérés par l'institution de prévoyance Rentes 1

Effectif	31.12.2019	Entrées	Sorties	31.12.2020	Différence
Bénéficiaires de rente de vieillesse	2 664	291	-701	2 254	-410
Rentes de partenaire	230	28	-69	189	-41
Bénéficiaires de rente d'invalidité	511	27	-35	503	-8
Rentes d'enfants/d'orphelins	242	31	-66	207	-35
Total	3 647	377	-871	3 153	-494

Nombre de bénéficiaires de rente gérés par l'institution de prévoyance Rentes 2

Effectif	31.12.2019	Entrées	Sorties	31.12.2020	Différence
Bénéficiaires de rente de vieillesse	0	553	0	553	553
Rentes de partenaire	0	63	0	63	63
Bénéficiaires de rente d'invalidité	0	27	0	27	27
Rentes d'enfants/d'orphelins	0	29	0	29	29
Total	0	672	0	672	672

Nombre de rentes réassurées auprès d'une compagnie d'assurance

Effectif	31.12.2019	Entrées	Sorties	31.12.2020	Différence
Bénéficiaires de rente de vieillesse	226	0	-31	195	-31
Rentes de partenaire	123	2	-14	111	-12
Bénéficiaires de rente d'invalidité	0	0	0	0	0
Rentes d'enfants/d'orphelins	10	1	-6	5	-5
Total	359	3	-51	311	-48

Nombre de bénéficiaires de rente des caisses de prévoyance affiliées

Effectif	31.12.2019	Entrées	Sorties	31.12.2020	Différence
Bénéficiaires de rente de vieillesse	71	124	0	195	124
Rentes de partenaire	29	47	0	76	47
Bénéficiaires de rente d'invalidité	6	12	0	18	12
Rentes d'enfants/d'orphelins	7	3	0	10	3
Total	113	186	0	299	186

Total bénéficiaires de rentes	4 119	1 238	-922	4 435	316
--------------------------------------	--------------	--------------	-------------	--------------	------------

Le capital de prévoyance des bénéficiaires de rente correspond aux capitaux de couverture calculés sur les bases respectives et se compose de la manière suivante:

Le nombre des rentes de vieillesse et de rentes de conjoint est encore en cours d'augmentation, ce qui se traduit par la croissance du capital de couverture. La méthode dite collective est appliquée au capital de couverture des rentes de partenaire expectatives.

Le capital épargne des bénéficiaires d'une rente d'invalidité est encore géré par les caisses de prévoyance affiliées selon leur plan de prévoyance respectif. Il est compris dans le capital de prévoyance des assurés actifs.

Quatre caisses de prévoyance au total gèrent les bénéficiaires de rente au sein de leur propre effectif. Leur capital de couverture est indiqué séparément, mais il est ajouté au capital de prévoyance des bénéficiaires de rente dans les comptes consolidés.

5.5 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Le dernier contrôle actuariel de GEMINI Fondation collective selon l'article 52e LPP remonte à la fin 2020. Le résultat de cet audit peut se résumer comme suit:

- La situation financière de la Fondation collective est bonne (moyenne des caisses de prévoyance affiliées) et elle dispose d'une bonne capacité de risque structurel.
- Toutes les provisions techniques réglementaires au niveau de la Fondation collective sont suffisamment dotées.
- Les contributions sont suffisantes, sur la base des valeurs d'expérience, pour financer les prestations de prévoyance moyennes à prévoir.
- Avec un degré de couverture moyen de 115,61% pour toutes les caisses de prévoyance affiliées à la fondation, il a pu être attesté que la Fondation collective est à même de répondre à ses engagements.
- Avec la base technique LPP 2015, on applique des valeurs d'expérience actualisées sur l'espérance de vie des bénéficiaires de rente. Le taux d'intérêt technique est de 2,0% (année précédente 2,0%) pour la caisse de prévoyance Rentes 1 et de 0,0% pour la caisse de prévoyance Rentes 2 (risque faible). Le taux d'intérêt technique moyen pondéré des deux caisses de prévoyance est de 1,52%, ce qui est inférieur à la limite supérieure stipulée par la Directive technique DTAS 4 publiée par la Chambre suisse des experts en caisses de pension.

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Caisse de prévoyance Rentes 1		
Provision pour taux de conversion	-	-
Provision fluctuation risques décès et invalidité	-	-
Provision pour augmentation de l'espérance de vie	23 466 029	22 847 906
Total géré par la caisse de prévoyance Rentes 1	23 466 029	22 847 906
	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Caisse de prévoyance Rentes 2		
Provision pour taux de conversion	-	-
Provision fluctuation risques décès et invalidité	-	-
Provision pour augmentation de l'espérance de vie	8 083 681	-
Total géré par la caisse de prévoyance Rentes 2	8 083 681	-
	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Caisses de prévoyance affiliées		
Provision pour taux de conversion	6 804 045	3 211 585
Provisions pour pertes sur retraites	1 142 950	1 189 637
Provision pour la retraite anticipée	724 081	-
Provision pour évolution de l'effectif	2 094 262	2 046 026
Provision pour augmentation de l'espérance de vie	-	149
Provision pour contribution de solidarité	2 836 964	2 836 964
Autres provisions techniques	-	270 000
Total géré par les caisses de prévoyance	13 602 303	9 554 361
	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Fondation		
Provision pour taux de conversion	-	49 582 143
Provision fluctuation risques décès et invalidité	-	23 100 300
Total géré par la fondation	-	72 682 443
Total général	45 152 013	105 084 710

5.6 Composition des provisions techniques

Les provisions techniques sont constituées en vertu du règlement sur la constitution de provisions et de réserves en vigueur depuis le 31 décembre 2020. Le tableau ci-dessous se base sur la structure prévue par le règlement. Les provisions sont composées des éléments suivants:

Provisions dans la caisse de prévoyance Rentes 1 (niveau fondation)

Depuis 2016, la provision pour l'augmentation de l'espérance de vie est renforcée tous les ans de 0,5% des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rente.

Provisions dans la caisse de prévoyance Rentes 2 (niveau fondation)

La provision pour augmentation de l'espérance de vie a été calculée pour la première fois au 31 décembre 2020.

Provisions au niveau des caisses de prévoyance

Quelques caisses de prévoyance constituent des provisions techniques au sens du règlement des provisions. Au total, quatre caisses de prévoyance gèrent les bénéficiaires de rente au sein de leur effectif, raison pour laquelle les provisions sont constituées et comptabilisées au niveau de la caisse de prévoyance. Toutes les provisions de ces caisses de prévoyance correspondent à la valeur cible à la fin 2020.

Degré de couverture y compris réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation à l'utilisation en %	Nombre de caisses de prévoyance	Caisses de prévoyance %	Capitaux épargne/ de couverture ¹⁾ CHF	Réserve de fluctuation de valeurs/Valeur cible CHF	Découvert/excédent de couverture CHF
100–104,99	9	2,96	1 417 769 953	13 059 736	56 636 130
105–109,99	29	9,54	299 728 259	26 327 108	21 107 217
110–114,99	65	21,38	492 757 235	46 358 896	61 397 290
115–119,99	86	28,29	1 313 583 348	146 700 111	228 438 598
A partir de 120	115	37,83	1 343 704 299	162 947 280	372 898 060
Total	304	100,00	4 867 543 094	395 393 130	740 477 296
Contrats d'années précédentes résiliés ²⁾			445 270		
Total général ³⁾			4 867 988 364		

¹⁾ Provisions techniques incluses

²⁾ Divers contrats résiliés avant le 31.12.2020, mais qui présentent encore un capital épargne.

³⁾ Le total général ne comprend pas les provisions au niveau de la fondation d'un montant de CHF 19 655 266.

5.7 Bases techniques

A l'instar de l'année précédente, les principes actuariels s'appliqueront aux comptes annuels 2020 selon la LPP 2015, tableau périodique (TP) pour l'année de base 2015. Le taux d'intérêt technique de l'année 2020 est de 2,0% (année précédente 2,0%) pour la caisse de prévoyance Rentes 1. Un taux d'intérêt technique de 0,0% est appliqué à la caisse de prévoyance Rentes 2 pour des bases analogues.

5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP 2

Les réserves de fluctuation de valeurs et les fonds libres sont gérés séparément par caisse de prévoyance affiliée. Cela signifie qu'un degré de couverture individuel est calculé pour chaque caisse de prévoyance.

Le capital de prévoyance des assurés actifs d'un montant total de CHF 3 499 905 831 comprend les transferts techniques à hauteur de CHF 6 420 619. Les prestations de libre passage et les versements pour l'année suivante d'un montant de CHF 2 960 353 ainsi que les versements en suspens de CHF 10 301 ont été éliminés et inscrits au passif.

Dans la caisse de prévoyance Rentes 1 qui gère les bénéficiaires de rente des caisses de prévoyance affiliées à la fondation, le taux de couverture s'établissait à 104,05% au 31 décembre 2020 (année précédente 101,69%).

Dans la caisse de prévoyance Rentes 2 qui gère les bénéficiaires de rente dits «sans employeurs», le taux de couverture s'établissait à 103,58% au 31 décembre 2020.

Découvert/ excédent de couverture %	Déficit de la réserve y compris découvert CHF	Somme du bilan CHF	Somme du bilan %	Nombre d'assurés actifs	Nombre de cas d'invalidité	Nombre d'assurés au total
7,65	7 555 197	1 474 406 084	26,29	846	45	891
2,85	6 941 847	320 835 476	5,72	2 249	20	2 269
8,29	–	554 154 525	9,88	4 020	42	4 062
30,85	342 195	1 542 021 946	27,50	9 118	171	9 289
50,36	–	1 716 602 360	30,61	11 672	270	11 942
100,00	14 839 238	5 608 020 390	100,00	27 905	548	28 453
		445 270				
		5 608 465 660				

6. EXPLICATIONS RELATIVES AUX PLACEMENTS ET AU RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Comité de placement

Le Comité de placement nommé par le Conseil de fondation surveille les gérants de fortune en collaboration avec l'Investment Controller indépendant UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle. Complementa SA, Saint-Gall, reste à la disposition du Comité de placement en tant que conseiller. Le Conseil de fondation reçoit continuellement des informations sur l'évolution globale des placements, le respect des objectifs et les aspects liés aux placements.

Membres

Wilfred Stoecklin (président), indépendant
Felix Kottmann, Kottmann Advisory AG
Ueli Mettler, c-alm AG
Beatrice Wyssmann Jenni,
Patrimonium Asset Management AG

Pools de placement

En 2020, la fortune de GEMINI Fondation collective a été investie dans les cinq pools de placement GEMINI Pool 0, GEMINI Pool 20, GEMINI Pool 35, GEMINI Pool 50 et GEMINI Pool Rentes 1, conformément au règlement de placement en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020. Une partie de la fortune du pool Rentes 1 a été transférée dans le pool Rentes 2 au 31 décembre 2020. Le Comité de placement a décidé d'introduire une catégorie de placement Hypothèques Suisse à la fin 2020. La quote-part de 2% sera constituée au cours des mois à venir.

Gérants de fortune

Le Conseil de fondation délègue la gestion de fortune par catégorie de placement à des gérants de fortune spécialisés (cf. tableau ci-dessous). Tous les gérants de fortune sont des banques et des sociétés d'investissement agréées par la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers).

Catégorie de placement	Gérant de fortune
Liquidités	Pictet Asset Management SA, Genève Syz Asset Management SA, Genève
Obligations CHF	Syz Asset Management SA, Genève UBS AG, UBS Asset Management, Zurich
Obligations d'Etat monnaies étrangères hedged	BlackRock Advisors (UK) Limited, Londres
Obligations d'entreprise monnaies étrangères hedged	BlackRock Advisors (UK) Limited, Londres
Emprunts convertibles hedged	RWC Asset Management LLP, Londres Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA, Petit Lancy Jupiter Asset Management Limited, Londres
Global high yield hedged	Principal Global Investors (Switzerland) GmbH, Zurich Schroders Investment Management (Switzerland) AG, Zurich
Dettes marchés émergents hard currency hedged	Ashmore Group plc, Londres Global Evolution, Kolding (DEN) Pictet Asset Management, Londres
Actions Suisse	Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
Actions étranger	Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
Actions étranger hedged	Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
Actions marchés émergents	Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
Infrastructure	Brookfield Infrastructure Partners, Canada IFM Investors, Australie J.P. Morgan, USA
Hypothèques Suisse	Swisscanto Fondations de placement, Zurich Fondations de placement UBS, Zurich VZ Vermögenszentrum, Zurich

La fondation assure elle-même la gestion de fortune des catégories de placement Immobilier Suisse non coté, Immobilier étranger et Placements alternatifs. Pour ces catégories de placement, la fondation investit exclusivement dans des fonds et des fondations d'investissement gérés professionnellement. Le bureau administratif de GEMINI Fondation collective gère les ressources opérationnelles.

Custody

Le Global Custody est assuré par UBS Switzerland AG, Zurich. Elle gère les divers dépôts et comptes des mandats.

Communication sur le comportement de vote

L'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) fixe les modalités d'exercice des droits de vote des sociétés anonymes suisses cotées en bourse en Suisse et à l'étranger. GEMINI Fondation collective suit depuis plusieurs années les recommandations d'Ethos en matière de droit de vote et a exercé ses droits en conséquence. Dans le cadre de l'exercice de ses droits de vote, le Conseil de fondation s'oriente en fonction des intérêts à long terme des assurés de la fondation. Lors de chaque scrutin, il se réserve la possibilité de s'écarter de la proposition d'Ethos lorsqu'il ne partage pas l'opinion de cette dernière. Le détail des résultats des scrutins est publié chaque trimestre sur le site web de GEMINI Fondation collective.

6.2 Mise à contribution d'extensions avec indication concluante du respect de la sécurité et de la répartition du risque

L'article 50 OPP 2 régit la sécurité et la répartition du risque des placements. Il exige que les placements soient sélectionnés, gérés et contrôlés avec soin. Le Conseil de fondation examine régulièrement la stratégie de placement et a intégré la catégorie de placement Hypothèques Suisse à la fin de l'exercice sous revue. Le taux de 2% est imputé aux obligations Suisse.

Le principe déclaré pour la fortune de GEMINI Fondation collective s'applique par analogie aux 27 stratégies de placement gérées séparément pour chaque client. Ces stratégies de placement comprennent pour certaines des quotes-parts de placements et de valeurs immobilières non traditionnelles plus élevées que les Pools GEMINI, ce

qui se répercute sur les valeurs consolidées de la fondation. UBS Switzerland AG établit à chaque fois un rapport mensuel séparé pour ces stratégies. Complementa SA veille au respect des stratégies et informe le Conseil de fondation en conséquence.

6.3 Valeur cible et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

Les réserves de fluctuation de valeurs sont constituées par caisse de prévoyance sur la base de l'excédent de recettes obtenu. Le montant des réserves nécessaires découle de la stratégie de placement choisie par la commission de prévoyance de la caisse de prévoyance affiliée. Le calcul de la valeur cible pour la réserve de fluctuation de valeurs ainsi que de la valeur pour la réserve de fluctuation de valeurs supérieure recommandée se fonde sur le concept élaboré par Complementa SA, l'entreprise mandatée par le Conseil de fondation pour effectuer le calcul.

Les deux valeurs en pourcentage des fonds libres sont recalculées chaque année pour tous les clients. Cette valeur ajoutée aux quatre pools de placement GEMINI constitue la fortune sous gestion qui s'élevait ainsi à CHF 5 644 261 587 (année précédente CHF 5 324 692 962) au 31 décembre 2020.

Valeur cible réserve de fluctuation de valeurs

	Obligatoire	Surobligatoire (caisses complémentaires et pour cadres)
	%	%
GEMINI Pool 0	4,3	3,3
GEMINI Pool 20	9,6	8,5
GEMINI Pool 35	13,0	11,9
GEMINI Pool 50	15,7	14,5

Conformément au principe de prudence, les caisses de prévoyance devraient constituer des réserves supplémentaires afin de pouvoir compenser les revers du marché sur plusieurs années.

6.4 Présentation des placements par pool et par catégorie

Les valeurs de marché des tableaux suivants correspondent aux valeurs issues du reporting au 31 décembre 2020 et diffèrent des valeurs de la comptabilité des titres portées au bilan.

Catégorie de placement	Stratégie in %	Fourchettes en % min.	Fourchettes en % max.	Valeur de marché CHF	Part effective ¹⁾ %
GEMINI Pool 0 (7 caisses de prévoyance)					
Liquidités	5,0			1 234 958	2,4
Obligations CHF	38,0			20 387 105	39,62
Obligations étranger ME garanties en CHF	0,0			859 325	1,67
Hypothèques Suisse	30,0			14 562 218	28,3
Immobilier Suisse	27,0			14 412 994	28,01
Total	100,0			51 456 601	100,0
GEMINI Pool 20 (195 caisses de prévoyance)					
Liquidités	3,0	0	15,0	120 416 043	5,81
Obligations CHF	16,0	12,0	20,0	348 490 754	16,83
Obligations monnaies étrangères	25,0	12,0	40,0	571 883 153	27,61
dont emprunts d'Etats ME hedged	(11,0)	(7,0)	(16,0)	237 660 452	11,47
dont emprunts d'entreprises ME hedged	(9,0)	(5,0)	(14,0)	201 188 617	9,71
dont obligations Dette marchés émergents	(2,5)	(0,0)	(5,0)	66 478 970	3,21
dont obligations Global high yield	(2,5)	(0,0)	(5,0)	66 555 114	3,21
Emprunts convertibles	4,0	2,0	6,0	108 772 547	5,25
Actions Suisse	6,0	4,0	8,0	126 200 301	6,09
Actions étranger	11,0	7,0	15,0	229 805 185	11,10
Actions marchés émergents	3,0	1,0	5,0	63 612 606	3,07
Placements alternatifs	0,0	0,0	2,0	2 176 460	0,11
Infrastructure	5,0	0,0	7,0	0	0,00
Immobilier Suisse	20,0	15,0	25,0	432 690 862	20,89
Immobilier étranger	5,0	1,5	7,0	40 428 765	1,95
Hypothèques Suisse	2,0	0,0	4,0	26 700 000	1,29
Total	100,0			2 071 176 676	100,0
GEMINI Pool 35 (59 caisses de prévoyance)					
Liquidités	3,0	0	13,5	63 727 377	7,76
Obligations CHF	9,0	5,5	13,0	81 618 723	9,94
Obligations monnaies étrangères	17,0	5,0	31,0	160 001 740	19,49
dont emprunts d'Etats ME hedged	(5,0)	(1,5)	(9,0)	44 632 438	5,44
dont emprunts d'entreprises ME hedged	(7,0)	(3,5)	(12,0)	60 973 031	7,43
dont obligations dette marchés émergents	(2,5)	(0,0)	(5,0)	26 985 630	3,29
dont obligations Global high yield	(2,5)	(0,0)	(5,0)	27 410 641	3,34
Emprunts convertibles	4,0	2,0	6,0	42 630 794	5,19
Actions Suisse	10,0	8,0	12,0	82 822 829	10,09
Actions étranger	10,0	8,0	12,0	82 199 687	10,01
Actions étranger hedged	10,0	8,0	12,0	83 866 168	10,22
Actions marchés émergents	5,0	3,0	7,0	41 715 487	5,08
Placements alternatifs	0,0	0	2,0	418 407	0,05
Infrastructure	5,0	0	7,0	0	0,00
Immobilier Suisse	20,0	15,0	25,0	159 351 065	19,41
Immobilier étranger	5,0	1,5	7,0	12 195 206	1,49
Hypothèques Suisse	2,0	0	4,0	10 400 000	1,27
Total	100,0			820 947 483	100,0

Catégorie de placement	Stratégie in %	Fourchettes en % min.	Fourchettes en % max.	Valeur de marché CHF	Part effective ¹⁾ %
GEMINI Pool 50 (7 caisses de prévoyance)					
Liquidités	3,0	0	12,5	7 194 814	12,60
Obligations CHF	4,0	1,0	9,0	2 212 007	3,87
Obligations monnaies étrangères	12,0	1,0	24,0	6 824 959	11,96
dont emprunts d'Etats ME hedged	(3,0)	(0,0)	(5,0)	1 698 129	2,97
dont emprunts d'entreprises ME hedged	(4,0)	(1,0)	(9,0)	2 216 489	3,88
dont obligations dette marchés émergents	(2,5)	(0,0)	(5,0)	1 454 244	2,55
dont obligations Global high yield	(2,5)	(0,0)	(5,0)	1 456 097	2,55
Emprunts convertibles	4,0	2,0	6,0	2 262 461	3,96
Actions Suisse	13,0	11,0	15,0	6 989 637	12,24
Actions étranger	10,0	8,0	12,0	5 345 667	9,36
Actions étranger hedged	16,0	14,0	18,0	9 034 109	15,83
Actions marchés émergents	6,0	4,0	8,0	3 334 676	5,84
Placements alternatifs	0,0	0	2,0	25 441	0,04
Infrastructures	5,0	0,0	7,0	0	0,00
Immobilier Suisse	20,0	15,0	25,0	11 811 216	20,69
Immobilier étranger	5,0	1,5	7,0	1 036 598	1,82
Hypothèques Suisse	2,0	0,0	4,0	1 015 000	1,78
Total	100,0			57 086 585	100,0

¹⁾ Y compris les liquidités sur le Managed Account (ne figurent pas dans la fiche technique).

36 caisses de prévoyance comptant en tout 30 stratégies de placement déterminent et surveillent leur stratégie de placement individuellement. Elles gèrent au total une fortune de CHF 1 393 148 540 (année précédente CHF 1 443 647 847).

Le pool Réserves des cotisations de l'employeur marché monétaire totalise CHF 1 692 469 (année précédente CHF 1 576 403).

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Rapport OPP 2, 2020	31.12.2020 CHF		31.12.2019 CHF		Différence CHF	
Marché monétaire	316 094 094	5,63%	262 310 952	4,93%	53 783 142	20,50%
Compte CHF	85 781 347		175 210 328		-89 428 981	
Fonds marché monétaire CHF	7 577 740		29 965 766		-22 388 026	
Fonds Short duration bond	30 851 337		27 178 657		3 672 680	
MAC Liquidity management	185 908 488		24 251 297		161 657 191	
Comptes en monnaies étrangères	5 975 183		5 704 904		270 279	
Garanties de change	-	0,00%	936 986	0,02%	-936 986	-100,00%
Total obligations	1 995 024 620	35,51%	2 027 898 573	38,08%	-32 873 953	-1,62%
Obligations CHF	832 336 154		885 296 155		-52 960 002	
Obligations monnaies étrangères hedged	82 354 818		77 566 340		4 788 479	
Obligations monnaies étrangères	26 268 028		37 483 796		-11 215 768	
Emprunts d'Etat ME hedged	409 551 998		424 411 330		-14 859 331	
Emprunts d'entreprises ME hedged	392 927 862		411 758 292		-18 830 430	
Global high yield hedged	124 444 856		92 621 456		31 823 400	
Dettes marchés émergents hedged	122 291 266		98 761 205		28 379 699	
Dettes marchés émergents	4 849 638		-		-	
Total emprunts convertibles	228 912 444	4,07%	187 304 117	3,52%	41 608 327	22,21%
Emprunts convertibles ME hedged	227 181 334		181 926 633		45 254 701	
Emprunts convertibles ME	1 731 110		5 377 484		-3 646 374	
Hypothèques Suisse	77 145 152	1,37%	33 089 876	0,62%	44 055 276	133,14%
Immobilier	1 230 887 878	21,91%	1 130 651 235	21,23%	100 236 643	8,87%
Immobilier Suisse coté	42 964 319		19 851 731		23 112 588	
Immobilier Suisse non coté	1 064 299 209		996 125 106		68 174 103	
Immobilier étranger coté	4 827 071		8 335 186		-3 508 115	
Immobilier étranger non coté	118 797 279		106 339 212		12 458 067	
Total actions	1 604 143 713	28,55%	1 529 367 959	28,72%	74 775 754	4,89%
Actions Suisse	506 117 357		511 848 007		-5 730 650	
Actions étranger	704 567 804		668 009 945		36 557 859	
Actions étranger hedged	204 539 235		169 512 634		35 026 601	
Actions marchés émergents	188 919 318		179 997 374		8 921 944	
Placements alternatifs	166 441 735	2,96%	153 133 263	2,88%	13 308 472	8,69%
Marché monétaire monnaies étrangères ¹⁾	118 358		2 549 913		-2 431 555	
Produits structurés	1 536 828		1 240 290		296 538	
Senior loans hedged	10 088 340		12 439 764		-2 351 424	
Senior loans	4 626 671		4 278 974		347 697	
Microfinance	720 870		1 248 900		-528 030	
Matières premières	1 770 215		257 810		1 512 405	
Matières premières hedged	2 261 156		2 673 275		-412 119	
Insurance linked securities	14 188 646		15 709 356		-1 520 710	
Hedge funds	46 572 008		29 150 558		17 421 449	
Private equity	74 084 858		72 114 365		1 970 493	
Infrastructures hedged	10 473 785		11 470 058		-996 273	
Total	5 618 649 637	100,00%	5 324 692 962	100,00%	293 956 675	5,52%

¹⁾ Contient uniquement des capitaux en liaison avec le private equity gérés à la demande sur le marché monétaire.

Rapport OPP 2, 2020

Limites selon l'article 55 OPP 2	31.12.2020 %	Maximum OPP 2 %	31.12.2019 %
Titres hypothécaires	1,37	50	0
Actions	28,55	50	28,72
Immobilier	21,91	30	21,23
Placements alternatifs	2,96	15	2,88
Monnaies étrangères sans couverture de change	20,52	30	24,42

6.5 Engagements de capitaux ouverts

Plusieurs engagements de capitaux étaient ouverts à la fin 2020: pour l'infrastructure prévue au niveau de la fondation, USD 100 millions n'ont pas encore été appelés. Les promesses de capitaux de deux caisses de prévoyance avec placement de fortune individuel se montaient à CHF 11 377 347, EUR 2 119 114 et USD 3 940 183 à la fin 2020 (année précédente CHF 27 865 496).

6.6 Securities lending

Les opérations de prêt de titres sont autorisées pour l'amélioration du produit des placements et s'effectuent uniquement par le biais du dépositaire global. Durant l'exercice 2020, conformément à la décision du Conseil de fondation et comme l'année précédente déjà, aucune opération de prêt de titres n'a été effectuée.

6.7 Explications relatives au résultat net des placements

Rendement de la fortune totale

	2020 CHF	2019 CHF
Somme de tous les actifs au début de l'exercice	5 519 449 282	4 790 830 845
Somme de tous les actifs à la fin de l'exercice	5 880 278 691	5 519 449 282
Moyenne des actifs (non pondérée)	5 699 863 987	5 155 140 064
Résultat net du placement de la fortune avant rémunération des réserves de cotisations de l'employeur	218 914 090	465 040 592
Rémunération des réserves de cotisations de l'employeur en moins/en sus ¹⁾	-2 750 556	-4 180 551
Résultat net effectif	216 163 533	460 860 041
Rendement non pondéré obtenu sur la fortune totale en %	3,79	8,94

¹⁾ Comme les réserves de cotisations de l'employeur sont créditées au résultat des titres en francs suisses ou en sont débitées par GEMINI, elles sont prises en compte ici après avoir été déduites du résultat net du compte d'exploitation selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Le résultat des titres est calculé individuellement pour chaque caisse de prévoyance. Les caisses de prévoyance fixent la rémunération des capitaux épargne de leurs assurés sur cette base. L'employeur peut choisir d'investir les avoirs de la réserve de cotisations de l'employeur de manière analogue aux capitaux de prévoyance ou dans un fonds du marché monétaire auprès de la banque Pictet & Cie, qui a généré un rendement de -0,69% en 2020.

Rendement obtenu

	2020 %	2019 %
GEMINI Pool 0	2,11	2,49
GEMINI Pool 20	3,81	8,21
GEMINI Pool 35	4,32	11,54
GEMINI Pool 50	5,54	13,40

Ces valeurs sont des rendements pondérés sur le temps (time-weighted rate of return) dans les pools GEMINI. Le résultat des titres réalisé par chaque caisse de prévoyance est calculé individuellement selon le rendement pondéré monétaire (money-weighted rate of return).

Durant l'exercice sous revue et comme l'année précédente, 0,15%, soit CHF 4 937 235 (année précédente CHF 4 594 532) ont été imputés aux capitaux épargne pour les frais non couverts de la fondation.

Fin 2020, un prélèvement de 0,10% en faveur de la caisse de prévoyance Rentes 1 a en outre été effectué pour la première fois: CHF 3 162 210.

6.8 Commentaire sur les frais de gestion de fortune

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Pools de la fondation		
Pool 0	50 933 046	46 269 083
Pool 20	2 031 806 070	2 005 925 836
Pool 35	805 347 678	547 271 192
Pool 50	56 595 519	53 899 364
Pool Rentes 1	1 258 699 053	1 178 351 346
Pool Rentes 2	–	–
Pool Réserves de cotisations des employeurs Pools 0 à 50	46 039 212	47 751 892
Réserves de cotisations des employeurs Fonds marché monétaire	1 692 469	1 576 403
Total placements de fortune transparents	4 251 113 047	3 881 045 115
Placements de fortune non transparents selon l'article 48a al. 3 OPP 2	–	–
Total placements de fortune des pools de la fondation	4 251 113 047	3 881 045 115
Part des placements de fortune transparents (quote-part de transparence des coûts)	100%	100%
Clients avec placements de fortune individuels Total des placements de fortune transparents	1 364 863 571	1 407 605 332
Placements de fortune non transparents selon l'article 48a al. 3 OPP 2	28 284 969	36 042 515
Total des placements de fortune des clients avec placements de fortune individuels	1 393 148 540	1 443 647 847
Part des placements de fortune transparents (quote-part de transparence des coûts)	97,97%	97,50%
Total des placements de fortune	5 644 261 587	5 324 692 962
Part des placements de fortune transparents (quote-part de transparence des coûts)	99,50%	99,32%
Frais de gestion de fortune directement comptabilisés		
Honoraires du Comité de placement	110 791	104 548
Complementa SA (conseil)	215 944	158 593
Conseil et gestion de fortune en général	54 783	34 002
Frais bancaires	655 853	831 191
Total des frais de gestion de fortune directement comptabilisés	1 037 371	1 128 333
Total de tous les frais pour les placements collectifs	25 379 180	23 154 467
TER Pool 0	0,50%	0,48%
TER Pool 20	0,41%	0,39%
TER Pool 35	0,40%	0,40%
TER Pool 50	0,40%	0,40%
TER Pool Rentes	0,37%	0,38%
TER Réserves de cotisations des employeurs Fonds marché monétaire	0,09%	0,08%
TER moyen de tous les pools directement gérés par GEMINI	0,36%	0,36%
TER moyen de tous les clients avec placements de fortune individuels	1,98%	1,56%
Total des frais de gestion de fortune inscrits au compte d'exploitation	26 416 551	24 282 800
Total des frais de gestion de fortune en % des placements de fortune transparents	0,47%	0,46%

Liste des placements de fortune non transparents à la date de clôture du bilan (clients avec placements de fortune individuels) ¹⁾

ISIN/Valor ²⁾	Prestataire	Nom du produit	Nombre de parts	Cours en CHF	Valeur de marché au jour de référence CHF	en % de la fortune de prévoyance
LU1728564896	Partners Grp Gl	PARTNERS GRP GL PC	4 000,000	928,75	3 714 994	13,134%
BMG706131072	PG3 Trd Fin Fd	PG3 SPCLT USD PNV-A	1 898,974	1 079,13	2 049 233	7,245%
ZZ302_617163 ³⁾	Hermes World USD	HERMES WORLD USD	271,563	0,00	0	0,000%
QT0316441226	PG3 Trd Fin Fd	PG3 SPECIALT FIN-S1	39,860	173,55	6 918	0,024%
ZZ302_PG_PK_2020 C	PARTNERS GROUP PK L.P. INC.	PARTNERS GROUP PK L.P. INC.	31 422 919,170	1,35	42 314 103	149,599%
ZZ302_PG_PK_2020 CUC	PARTNERS GROUP PK L.P. INC./UNF	PARTNERS GROUP PK L.P. INC./UNF	-22 372 383,390	1,00	-22 372 383	-79,096%
ZZ302_MEIF1	MACQUARIE EUROP. INFRASTR. FDS MEIF1	MACQUARIE EUROP.INFRASTR. FDS MEIF1	2 164 489,000	0,00	77	0,000%
ZZ302_MEGG-CIF-COM	MACQUARIE EVERBR.G.CHINA INFRASTR. LP COM	MACQUARIE EVERBR.G.CHINA INFRASTR.LP COM	1 000 000,000	0,68	681 509	2,409%
ZZ302_MEGG-CIF-UCO	MACQUARIE EVERBR.G.CHINA INFRASTR. LP UCO	MACQUARIE EVERBR.G.CHINA INFRASTR.LP UCO	-82 259,040	0,88	-72 713	-0,257%
ZZ302_MIGS II - COM	MIRA Infrastructure Gl. Sol. II LP - COM	MIRA Infrastructure Gl. Sol. II LP - COM	6 000 000,000	0,90	5 373 444	18,998%
ZZ302_MIGS II - UCO	MIRA Infrastructure Gl. Sol. II LP - UCO	MIRA Infrastructure Gl. Sol. II LP - UCO	-3 857 923,980	0,88	-3 410 212	-12,057%

¹⁾ Les produits énumérés correspondent à des investissements récents pour lesquels il n'y a pas encore de TER révisé à la date de clôture du bilan.

²⁾ N° ISIN partiellement inconnu

³⁾ Ce produit résulte d'une faillite. Un dividende de faillite ne peut donc pas être exclu.

6.9 Commentaire sur les placements auprès de l'employeur et sur les réserves de cotisations des employeurs

Les créances envers les employeurs concernent des avoirs sur les comptes courants réalisables à court terme (comptes débiteurs) totalisant CHF 22 195 539, et compensées durant le premier trimestre de l'année suivante. La limite de 20% de la fortune totale de la caisse de prévoyance n'est pas dépassée au cas par cas. Les employeurs versent les cotisations mensuellement, ce qui évite de trop grandes créances. Réserves de cotisations des employeurs sans renonciation à l'utilisation uniquement.

	2020 CHF	2019 CHF
Réserves de cotisations de l'employeur au 1 ^{er} janvier	72 677 723	68 930 656
Attribution ¹⁾	8 376 355	3 870 638
Utilisation ¹⁾	-10 943 678	-4 304 123
Intérêt	2 750 556	4 180 551
Total réserves de cotisations de l'employeur au 31 décembre	72 860 955	72 677 723

¹⁾ Comprend aussi divers transferts de capitaux internes et des transferts dans la réserve de fluctuations de valeurs

7. EXPLICATIONS RELATIVES À D'AUTRES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION

7.1 Créances

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Avoirs de primes auprès de Swiss Life	115 353	139 972
Avoirs de primes auprès de Zurich	147 817	–
Total	263 169	139 972
Avoirs auprès de Swiss Life du contrat spécial d'une caisse de prévoyance	5 749 976	6 893 010
Avoirs de personnes affiliées auprès de leur institution de prévoyance précédente	2 630 793	2 630 479
Demande de remboursement de prestations de rentes	98 488	45 915
Avoirs auprès de créanciers (engagements à court terme)	–	–
Créances sur les contributions et prestations qui ne peuvent être facturées que l'année suivante	18 374 891	–
Créance chez un client	15 300	–
Autres créances en cours d'année	11 679	169 551
Total	26 881 127	9 738 954

7.2 Compte de régularisation actif

Toutes les positions de régularisation ont été dissoutes au 1^{er} janvier 2021. Les positions suivantes ont entraîné des régularisations:

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Cotisations et prestations ne pouvant être comptabilisées que l'année suivante	108 571	12 621 561
Charges pour l'année suivante et/ou produits de l'année suivante pour l'année à clôturer déjà comptabilisés au niveau de la fondation et de la caisse de prévoyance	151 869	151 869
Total	260 440	12 773 430

7.3 Dettes

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Avoirs versés provenant de nouveaux contrats au 1.1 de l'année suivante	19 798 555	9 399 987
Versements en attente de prestations de sortie	86 083 035	67 724 257
Versements en attente de prestations en capital en cas de retraite ou de décès	34 185 777	12 059 138
Avoirs des comptes courants des employeurs affiliés envers la fondation	2 460 106	1 550 744
Prestation de libre passage et apports de l'année précédente ne pouvant être comptabilisés dans le capital épargne que l'année suivante	2 960 353	4 808 011
Avoirs du fonds de garantie LPP	1 100 801	1 079 609
Dettes envers les courtiers	2 290 473	2 330 092
Montants dus au bureau administratif	3 202 320	–
Dettes résultant de liquidations partielles	2 669 838	–
Autres dettes	3 825 015	588 311
Total	158 576 272	99 540 149

7.4 Compte de régularisation passif

Toutes les positions de régularisation ont été dissoutes au 1^{er} janvier 2021. Les positions suivantes ont entraîné des régularisations:

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Au niveau de la fondation: prestations d'assurance du trimestre suivant déjà reçues	1 834 514	1 930 395
Au niveau des caisses de prévoyance: prestations d'assurance encore non facturées	18 804 227	12 852 565
Au niveau de la fondation: diverses dettes à court terme	33 000	60 700
Transactions sur titres de la comptabilité des titres comptabilisées au niveau de la fondation	48 798	294 713
Total	20 720 539	15 138 373

8. DEMANDES DE L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

Rétrocessions

Dans les contrats passés avec GEMINI Fondation collective, les gérants de fortune s'engagent à notifier d'eux-mêmes et à verser à GEMINI Fondation collective (au plus tard jusqu'à la fin février de la nouvelle année) toutes les rétrocessions reçues pour l'année écoulée.

Il résulte du contrôle effectué auprès de tous les gérants de fortune (y compris les clients avec stratégie de placement individuelle) qu'en 2020, des rétrocessions à hauteur de CHF 741 279 ont été créditées directement aux diverses catégories de placement de GEMINI Fondation collective sous forme de rabais sur les coûts, de rémunérations pour la distribution et de commissions de portefeuille.

9. AUTRES INFORMATIONS EN RAPPORT AVEC LA SITUATION FINANCIÈRE

9.1 Découvert/explications des mesures prises (art. 44 OPP 2)

Aucune caisse de prévoyance ne présentait de découvert au 31 décembre 2020.

9.2 Renonciation de l'employeur à utiliser la réserve de cotisations de l'employeur

Il n'existe actuellement aucune réserve de cotisations de l'employeur avec renonciation à l'utilisation.

9.3 Liquidations partielles/résiliations de contrat

Au 31 décembre 2020, des liquidations partielles étaient en suspens dans huit caisses de prévoyance.

Suite à des résiliations de contrat courant 2019, des capitaux de prévoyance ont été versés début 2020 à raison de CHF 195 948 371 au total.

9.4 Honoraires du Conseil de fondation et du Comité de placement

	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
Conseil de fondation	232 917	233 806
Comité de placement	110 791	104 548

9.5 Procédures judiciaires en cours

Une caisse de prévoyance et l'employeur ont contesté la liquidation partielle de la caisse de prévoyance précédente. La procédure est actuellement encore en cours. Aucun frais ne sera toutefois imputé à la fondation.

10. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE DU BILAN

Aucun



Ernst & Young SA
Aeschengraben 9
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
Téléfax: +41 58 286 86 00
www.ey.com/ch

Au Conseil de fondation de
GEMINI Fondation collective, Schwyz

Bâle, le 28.04.2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de GEMINI Fondation collective, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe (pages 17 à 42) pour l'exercice arrêté au 31. Décembre 2020.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend l'organisation, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e, al. 1, LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous



estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31. Décembre 2020 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales relatives à l'agrément (art. 52b LPP) et à l'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c, al. 1, LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié

- ▶ si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- ▶ si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- ▶ si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- ▶ si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté et la divulgation des conflits d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- ▶ si les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- ▶ si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- ▶ si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Ernst & Young SA

 Patrick Schaller
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

 Pascal Nikles
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé

